



NETTOYEUR

Boucard

VICTORIAVILLE TEL: 752-5565
217, LAURIER

VOUTE
A
FOUR-
RURES
C-39784

LA TRIBUNE

Tél: 758-8203

Bois-Francis

752-9783

RENAULT

LEMAY AUTO INC.

324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

198 EST, RUE NOTRE-DAME

SHERBROOKE, MERCREDI, 23 SEPTEMBRE 1970

198 EST, RUE NOTRE-DAME

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Le prochain tournoi de golf du président de la Régionale aura lieu samedi prochain au club de golf de Victoriaville. Le responsable Denis Paris attend plusieurs centaines de personnes.

Quelques dizaines de jeunes ont participé, lundi soir, à l'assemblée tenue à l'école Ste-Famille concernant les prochaines compétitions de hockey à savoir Optimiste.

Incidentement, le responsable Jeannot Comtois a présenté un rapport de cette rencontre lors du souper hebdomadaire régulier du club Optimiste, au restaurant La Source, hier soir.

Les membres Kiwanis, eux se réunissent ce midi au manoir Victoria sous la présidence de M. Denis Cantin. On prépare la prochaine campagne de souscription.

L'assemblée générale annuelle du P.Q. Arthabaska aura lieu demain soir à compter de 8 heures, au local des syndicats nationaux, rue de l'Érmitage à Victoriaville.

La glace au Centre sportif Jean Béliveau devrait être prête vendredi prochain. Les Tigres junior B poursuivent actuellement l'entraînement physique à l'école Le Manège.

Le nom des différents candidats aux élections municipales de Victoriaville et de Warwick sont difficiles à trouver. On se demande s'il y aura des élections car les candidats semblent se faire des plus rares.

À la suite des commentaires du ministre Gilles Massé sur le palgis de justice d'Arthabaska, il sera bon de connaître les commentaires du bâtonnier Moisan et du juge Lacoursière dans les prochains jours.

La campagne de charité du club Richelieu débutera le 28 septembre. L'objectif de cette année est de \$17,000. Le président de la campagne est le Richelieu Roger Rouleau.

Un candidat possible à la mairie de Warwick, Jacques Rondeau, célébrera hier son huitième anniversaire de mariage. Aujourd'hui, Jacques fête son 35e anniversaire de naissance.

La dégustation de bière et fromages du club de presse Louis Fréchet aura lieu vendredi le 16 octobre prochain. Tous ceux qui désirent y assister peuvent se procurer des cartes auprès des membres de l'information.

Chronique municipale

VICTORIAVILLE, (ML) — Le règlement no 305 N.S., décrétant l'exécution de travaux pour \$195,000 ainsi que l'acquisition de certains immeubles a été adopté lundi soir. On a fixé la date de l'assemblée publique d'adoption des électeurs propriétaires au 30 septembre courant.

Le conseiller Richard Bergeron a donné un avis de motion en vue de l'homologation de certains lots nécessaires au prolongement du boulevard Juras est.

La ville de Victoriaville et Sani-Marc Inc. en sont venus à une entente concernant l'achat d'un terrain de 300 par 400 pieds dans le parc industriel. On doit y construire un entrepôt.

Le conseil a accepté le rapport final des travaux exécutés par Gagne Excavation au stationnement Perreault-de Coursoil pour le montant de \$3,890,76.

Des indemnités de \$400 et \$600 seront versées respectivement à MM. Robert Deneault, du 70 des Forges, et M. Roger Turgeon qui ont été forcés de déménager dans les cadres du programme de rénovation urbaine.

Une résolution a été adressée à la compagnie de téléphone Bell Canada pour demander le déplacement d'un poteau de téléphones et de fils entre le stationnement Demers et la rue St-Jean-Baptiste sur la rue Perreault.

Le conseil a accepté de verser \$25 pour la campagne de la Société du cancer. C'est la première fois depuis 1967 que le conseil était sollicité pour cette œuvre.

On a accordé à M. Lucien Arcand un permis de lotissement pour 29 terrains près du parc Grenier entre les rues des Bouleaux et Notre-Dame ouest.

Le ministère des Affaires municipales vient de demander à la ville de faire une émission d'obligations à 7 et 7-8 pour cent payables sur 15 ans pour rembourser le montant de \$67,845,08 donné en date du 1er juillet dernier à titre de prêt. Ce montant représente seulement le tiers du montant qui a été donné à titre de subventions par le gouvernement. On sait que suivant l'entente le gouvernement paie 75 pour cent et prête l'autre 25 pour cent remboursable sur 15 ans.

Quelques jeunes qui avaient demandé que se poursuive le programme d'animation-jeunesse au cours des prochains mois ont assisté à l'assemblée du conseil cette semaine. Ils n'ont dit mot et sont partis en silence.

LOCATION DU CENTRE SPORTIF AUX MEMES TARIFS QU'EN 69-70

VICTORIAVILLE, (ML) — Le CEGEP de Victoriaville, la ligue de hockey commerciale et les Tigres junior B pourront profiter de la glace du Centre sportif Jean Béliveau, cette saison, au même tarif que par les années passées.

En effet, lors de la séance du conseil de cette semaine, le maire et le greffier, M. Georges Boisvert, ont été autorisés à signer les contrats de locations aux conditions

Construction et agrandissement à deux usines de Princeville

OTTAWA, (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé, hier, l'octroi de subventions au développement régional totalisant \$221,000 en vue de la construction d'une usine et l'agrandissement d'une autre au Québec.

La Salle Tricot Ltée, de Plessisville, reçoit une subvention de \$100,000 qui sera utilisée à l'expansion et à la modernisation de son usine.

Le ministère de l'Expansion économique régionale précise, dans une communication remise à la presse, à Ottawa, qu'environ 153 emplois seront ainsi créés.

D'autre part, Les Patates Québécoises Ltée, de Québec, touche une subvention de \$41,000 pour la construction d'une usine d'entreposage et de triage dans cette ville. On estime que cette usine permettra d'engager 13 personnes.

ENTREPOSONS

ROULOTTES ET TENTES-ROULOTTES

RESERVATIONS: (819) 752-7756

VICTORIAVILLE, 752-6388

Division sur le vote des commissaires de la Régionale sur le contrat des fournisseurs

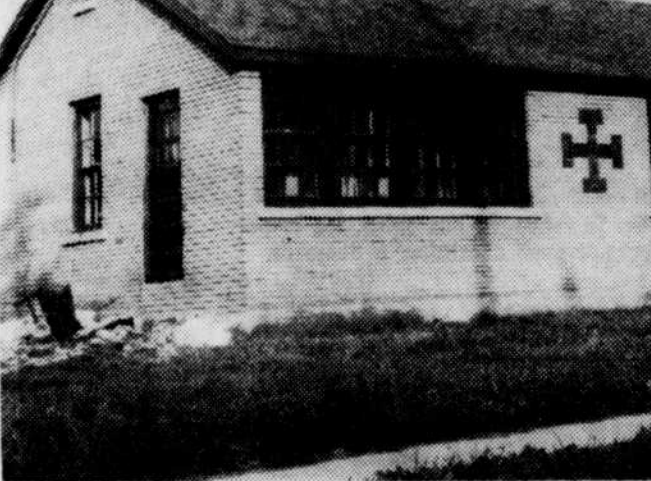
VICTORIAVILLE, (JR) — Les commissaires de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis ont dû prendre le vote hier soir au sujet du contrat à donner aux fournisseurs des cafétéria des écoles de son territoire. A quatre contre trois, il a été décidé d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire en occurrence le magasin G. Grenier, de Victoriaville. Au cours d'une assemblée ultérieure, les commissaires avaient décidé d'accorder le contrat au magasin Jules Béliveau pour changer d'avis hier.

Les commissaires ont reçu une lettre des magasins Grenier et Labbé et Frères Ltée qui protestaient de la première décision de la commission. On alléguait que Jules Béliveau avait soumissionné pour un montant de \$5,17 sur les huit items spécifiés alors que Labbé et Frères chargeait \$5,06 et magasin Grenier \$5 pour le même cas. On demandait donc à la Commission scolaire d'expliquer son geste.

Le docteur Marc St-Hilaire a alors expliqué qu'on s'était basé sur les items les plus en demande et qu'on avait décidé de retirer un item de la soumission soit la pointe de bœuf. Le fournisseur de l'an dernier, M. Gédéon Grenier, a alors demandé la raison d'un tel geste alors qu'on demandait des soumissions. M. St-Hilaire a alors rétorqué que le prix de la pointe de bœuf était trop bas sur sa soumission par rapport aux autres et donc on en avait déduit que la qualité de la viande ne serait pas la même.

M. Grenier a violemment protesté et a demandé si l'an dernier on avait eu des plaintes à ce sujet. Le président a alors rétorqué dans l'affirmative et qu'une lettre en atteste dans les dossiers. Il a également souligné que plusieurs cuisiniers se sont plaints. Le fournisseur Grenier a répliqué à cette accusation qu'à la suite de la lettre, il était venu rencontrer le responsable et que la situation s'était réglée et que jamais il n'avait entendu parler de la qualité du produit qu'il livrait.

Le représentant de la compagnie Labbé et Frères Ltée, M. Jacques Labbé, est également intervenu pour demander aux commissaires comment ils faisaient pour demander des soumissions pour un total de huit articles et décider par la suite d'en retirer un. Si on demande une soumission globale, on ne peut pas la suite en retirer un et décider, a-t-il précisé. Par la suite, un autre marchand, M. Charles-Auguste Desrochers, du marché Ste-Famille, a demandé à la Régionale pourquoi après avoir fait la demande, on ne lui avait pas envoyé de formule de soumission. Les commissaires ont rétorqué qu'il s'agissait là d'une erreur qui ne se reproduirait plus.



RENOVATION — Le local scout de la rue Monfette sera complètement rénové grâce aux revenus que l'on compte faire lors de la campagne de vente d'arachides le 5 octobre prochain, dans les foyers de Victoriaville. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Recherche religieuse bien marquée à l'enseignement élémentaire

VICTORIAVILLE, (ML) — L'état actuel de l'enseignement religieux au primaire et les projets pour la nouvelle année sont donnés dans la dernière tranche du cahier publié par le service de la pastorale des Bois-Francis. "L'école et l'annonce de Jésus-Christ".

Comme au secondaire, la recherche religieuse est également bien marquée à l'enseignement élémentaire et auprès de l'enfance inadaptée. L'an dernier, la publication d'un volume de catéchèse pour les enfants de sixième année, précédée de la publication annuelle d'un nouveau livre à partir de la première année, a nécessité une fois de plus diverses rencontres pédagogiques.

Les réunions de parents ne reçoivent pas la faveur des enseignants ni des parents eux-mêmes. Sans doute ne répondent-elles pas assez aux véritables besoins. Il y a une recherche à faire pour découvrir les moyens de s'assurer l'indispensable collaboration des parents.

Pour ce qui est du prêtre, il est généralement présent aux célébrations. Mais parfois ne connaissant pas suffisamment la catéchèse de l'élémentaire, il se sent dans un état d'insécurité qui l'empêche assez souvent de remplir son rôle d'animateur auprès des professeurs. La pastorale d'ensemble de la paroisse ne donne pas toujours au secteur scolaire la place qui lui revient.

Faits divers

Le thé-mo-de annuel du Richelieu le 29

VICTORIAVILLE, (JR) — C'est mardi soir le 29 septembre qu'aura lieu le thé-mo-de annuel du club Richelieu. Cette activité, organisée par les dames Richelieu aux lieux de l'Hotel Central de Victoriaville. Elle s'inscrit dans les cadres de la campagne annuelle de charité de ce club social. L'autre grande soirée de la campagne aura lieu samedi soir le 3 octobre. Il s'agit de la dégustation de vins et fromages qui marquera en somme la clôture de la campagne.

Le président de la campagne Richelieu 70 est M. Roger Rouleau. Il a formé plusieurs comités qui verront à atteindre l'objectif de \$17,000. Dans la journée de lundi le 28 septembre, les familles de Victoriaville et d'Arthabaska seront appelées entre 5 heures et 9 heures p. m. Les dons d'un dollar et plus seront recueillis le lendemain soir par les membres du club.

L'AFEAS s'agrandit d'un cercle à St-Guillaume

VICTORIAVILLE, (ML) — La grande famille de l'AFEAS du diocèse de Nicolet vient d'agrandir ses cadres par la fondation à St-Guillaume d'un nouveau cercle.

Par la suite, le commissaire André Morissette a proposé que l'on fasse les moyennes des produits employés l'an dernier dans les cafétérias et qu'avec les prix des marchands qui ont soumissionné, calculer le montant et donner le contrat d'approvisionnement au plus bas. Cette proposition fut secondée par M. Roger Hallé. Le commissaire Clément Cantin qui présidait la séance d'hier soir proposa un amendement à la proposition. Elle stipulait que le contrat devrait être donné au plus bas soumissionnaire. Le commissaire Jean-Marie Smith seconda et on prit le vote.

L'aviseur légal doit-il interpréter les règlements des corporations?

VICTORIAVILLE, (ML) — L'aviseur légal de la ville doit-il ou non, à la demande du conseil, interpréter les statuts et règlements des Corporations professionnelles.

Cette question, on se la pose depuis la dernière séance du conseil alors que le citoyen Roland Paris a demandé au conseil de réclamer de son aviseur légal, Me Claude Pinard, une opinion sur le refus du clavier de sûreté par les maîtres mécaniciens en tuyauterie (plombiers).

Cette question de Roland Paris faisait suite à des interventions de propriétaires qui se plaignaient que l'eau monte dans leur sous-sol lors de fortes pluies. Or, le conseil avait répliqué que suivant les règlements de la ville chaque résidence devait être munie d'un clavier de sûreté afin de

prévenir ces incidents. Or, M. Paris avait protesté disant que la ville ne pouvait imposer l'installation d'un clavier de sûreté alors que la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie refuse cette méthode et la déclare non efficace. M. Paris avait alors demandé que le procureur de la ville, Me Claude Pinard donne un avis à ce sujet. Lors de la dernière séance,

le citoyen a demandé au conseil si le dit document avait été déposé par Me Pinard. On a alors expliqué que la demande ne lui avait pas été faite de produire l'avis légal. Or, M. Denis St-Pierre, conseiller, a exprimé l'opinion que la ville ne pouvait se préoccuper de demander à ses avocats d'étudier le contenu et la validité des règlements des Corporations professionnelles.

Le club Lions de Victoriaville a remis lors de son second souper de la saison les boutons d'honneur aux membres qui ont démontré le plus d'assiduité au cours des dernières années. Ce souper avait lieu au motel Colibri sous la présidence de M. Jacques Leahy. Les quatre premiers boutons furent remis aux Lions George Heaton pour ses quatorze années de présence, Raymond Arseneault et Yvan Couture pour leurs treize années et René Crochetière pour ses onze années d'assiduité.

Les autres récipiendaires furent Pierre-Etienne Forcier et Yvon Thibault pour 9 ans, Jacques Côté, Albany Mathieu et Valmore Vigneux pour 7 ans et Gédéon Grenier et le président Jacques Leahy pour 5 ans. A 4 ans d'assiduité, on remarque Réal Bourassa, J. Guy Gervais et Jacques Labbé et à 3 ans, Boris Dion, Claude Légar, Lucien Lesage et Yvon Piché. Trois membres ont démontré deux ans d'assiduité soit J.-Marc Fréchette, et Paul-Emile Drapeau, et Jules tandis que 7 présentent un an parfait, soit MM. Normand Cliche, Bruno Hamel, Alphonse Houle, Alfred Valière, Marcel Nadeau, Benoit Plourde, Rosaire Fournier et André Clément.

Le Lion André Auger a également donné une conférence éclair à travers le monde. Il a fait remarquer que le club Lions est la plus grande association de service au monde. Citant des chiffres, M. Auger a mentionné qu'il y avait plus de 962,000 membres répartis terminant, le conférencier a dans quelque 24,000 clubs. En invitant les membres Lions locaux à travailler à la cause de la cécité qui est le but premier de l'organisme.

Plutôt que de prolonger la rue St-Georges sur les terrains situés à gauche, sur notre photo, on a recommandé au conseil d'exproprier le local des Syndicats nationaux et une partie de la cour de l'école Albert Morissette, à droite.

Un citoyen fait une suggestion qui pourrait sauver de l'argent à la ville: référée pour étude

VICTORIAVILLE, (ML) — Un citoyen vient de suggérer à la ville de procéder à l'expropriation du local du Conseil central des syndicats nationaux et au terrain appartenant à la Commission scolaire dans la réalisation de son projet de continuation de la rue St-Georges.

On sait que cette amélioration importante au système routier est incluse dans le programme de rénovation urbaine de la ville. Il s'agit d'un projet de la première étape. Cependant, il ne semble pas que sa réalisation soit pour l'année en cours.

Suivant les esquisses préparées par les urbanistes Larouche, la ville devrait procéder à l'expropriation de fonds de terrains sur une bonne longueur de la rue Albert afin de réaliser la continuation de la rue St-Georges.

Or, de l'avis de M. Hubert Richard, un des propriétaires qui seraient déplacés, cette suggestion serait plus onéreuse pour la ville que celle qu'il projette. En effet, M. Richard croit préférable pour la ville de se porter acquéreur du local des syndicats et de terrains appartenant à la C.S.

D'ailleurs suivant cette suggestion, seulement une famille ou deux seraient dérangées alors que suivant le projet initial on devra négocier avec plusieurs propriétaires et une dizaine de familles seront

La Parmentière évite l'élimination dans la cinquième joute de la finale

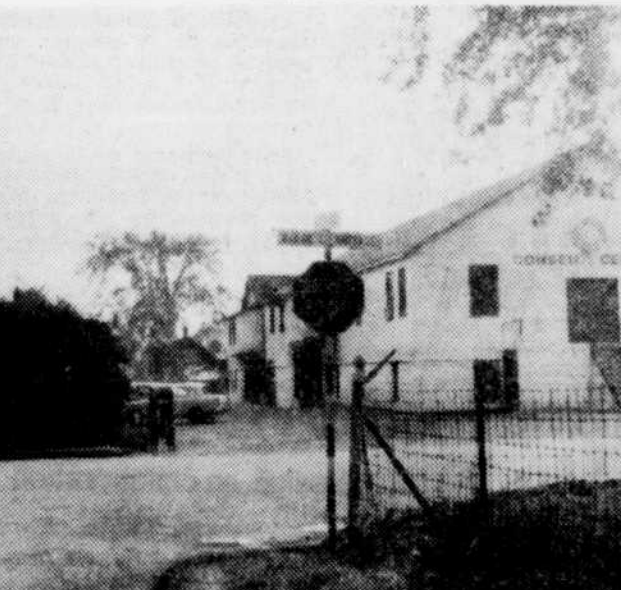
VICTORIAVILLE, (JR) — Grâce à une offensive de 14 coups sûrs dont cinq coups de quatre buts, La Parmentière de Warwick a évité l'élimination dans la cinquième joute de la série finale de la ligue de balle-molle régionale des Bois-Francis O'Keefe en disposant du club Vétéran-Central par le pointage de 11-9. Même après cette défaite les progrès de l'instructeur Gilles Roux mènent toujours dans la série par trois victoires contre deux défaites.

Hier soir, le club de Roland Hamel a démontré beaucoup de puissance au bâton et a été impeccable à la défensive pour remporter la victoire. Le capitaine Yvon Martel, le lanceur Bertrand Bibeau, l'arrêt-court Jean-Pierre Bissonnette, le voltigeur junior André Morin et le deuxième but ont expédié chacun une offrande du lanceur Michel Blouin à l'extérieur du terrain. Défensivement, le troisième but John Duval a tout simplement été formidable réussissant plusieurs arrêts clés. Il a même préparé un double-jeu complet par le deuxième but Richard Perreault.

Le point tournant du match a été le circuit du jeune Morin avec un homme sur les sentiers à la sixième manche. Chez les perdants, on était découragé, on était déçu mais non découragé. Le capitaine Gilles Roux a souligné que même si son club n'avait pas été opportuniste à l'offensive, le travail des officiers avait grandement aidé à désirer. Le club Vétéran-Central a marqué six points à la quatrième manche pour niveler le pointage mais le club de Warwick est revenu à la charge pour triompher. Le lanceur Bertrand Bibeau a été excellent tout le long de la joute et a remporté la victoire. Il n'a donc qu'un seul circuit à Serge Rob Tanguay à la septième manche.

La tension était très forte tout le long de ce match et l'instructeur Roland Hamel avait même placé un protège à la première en raison du match ayant débuté sans marqueur officiel. Le protège est automatiquement tombé par la victoire du Warwick. La série se poursuivra donc à Warwick pour la sixième partie. Elle aura lieu jeudi soir à 8 heures.

L'instructeur Roland Hamel était évidemment fort heureux de la victoire des siens. Il a loué le travail de tous ses joueurs et en particulier de John Duval et du jeune André Morin.



PLUTOT que de prolonger la rue St-Georges sur les terrains situés à gauche, sur notre photo, on a recommandé au conseil d'exproprier le local des Syndicats nationaux et une partie de la cour de l'école Albert Morissette, à droite. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Un citoyen fait une suggestion qui pourrait sauver de l'argent à la ville: référée pour étude

VICTORIAVILLE, (ML) — Un citoyen vient de suggérer à la ville de procéder à l'expropriation du local du Conseil central des syndicats nationaux et au terrain appartenant à la Commission scolaire dans la réalisation de son projet de continuation de la rue St-Georges.

On sait que cette amélioration importante au système routier est incluse dans le programme de rénovation urbaine de la ville. Il s'agit d'un projet de la première étape. Cependant, il ne semble pas que sa réalisation soit pour l'année en cours.

Suivant les esquisses préparées par les urbanistes Larouche, la ville devrait procéder à l'expropriation de fonds de terrains sur une bonne longueur de la rue Albert afin de réaliser la continuation de la rue St-Georges.

Or, de l'avis de M. Hubert Richard, un des propriétaires qui seraient déplacés, cette suggestion serait plus onéreuse pour la ville que celle qu'il projette. En effet, M. Richard croit préférable pour la ville de se porter acquéreur du local des syndicats et de terrains appartenant à la C.S.

D'ailleurs suivant cette suggestion, seulement une famille ou deux seraient dérangées alors que suivant le projet initial on devra négocier avec plusieurs propriétaires et une dizaine de familles seront

ANNIVERSAIRE — Soeur Marthe Provencher, au centre, vient de fêter son 25ème anniversaire de vie religieuse. Elle est accompagnée de René Nolin, abbé et de soeur Irène Lesage. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Les commissaires de la Régionale se divisent (page 4)

Le club La Parmentière évite l'élimination (page 4)



LA TRIBUNE

LE QUOTIDIEN DES BOIS-FRANCS

Campagne de souscription '70
Club Richelieu Victoriaville
du 28 septembre au 3 octobre
Merci!

61e ANNÉE — No 181

SHERBROOKE, MERCREDI, 23 SEPTEMBRE 1970

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Un précédent historique

TRUDEAU EN URSS

OTTAWA, (PC) — Le chef du gouvernement canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, se rendra en Union soviétique du 19 au 29 octobre prochain, a-t-on annoncé hier, à Ottawa.

M. Trudeau aura des entretiens avec le premier ministre Alexi Kosyguine ainsi qu'avec d'autres ministres soviétiques.

La visite de M. Trudeau sera la première jamais effectuée par un premier ministre canadien en URSS.

M. Trudeau rencontrera son homologue soviétique, M. Alexei Kosyguine, et fera une tournée des grandes villes, notamment Kiev, Tachkent, Samarcande, Mourmansk et Norilsk, cette dernière située

dans le grand nord sibérien. Cette visite est expliquée par l'intérêt que porte le Canada à cette région qu'il a déjà proposé de développer, car ses conditions climatiques sont identiques à celles du Grand Nord canadien. Il est possible que M. Trudeau en parle avec M. Kosyguine et d'autres personnalités soviétiques.

Les observateurs estiment que les relations du Canada avec la Chine populaire seront également discutées dans le cadre du tour d'horizon international. On sait qu'Ottawa négocie avec Pékin à Stockholm une reconnaissance diplomatique mutuelle, mais les pourparlers n'ont jusqu'à présent pas abouti.



SUR LE PIED DE GUERRE—Plusieurs unités de l'armée américaine sont actuellement en état d'alerte, prêtes à intervenir directement dans le conflit au Moyen-Orient, si les Etats-Unis le jugent nécessaire. Parmi elles, la 82ème division aéroportée, en cantonnement à Fort Bragg, Caroline du Nord, dont on voit ici quelques éléments mettant une dernière main à une plate-forme de lancement de camions de ¾ de tonne. (Téléphoto PA)

Les bombardements, la famine et le manque d'eau sèment la désolation en Jordanie

BEYROUTH, (AFP) — Les combats se poursuivaient avec violence hier soir dans le nord de la Jordanie où les forces royales attaquent les Fedayine avec des chars, de l'artillerie et de l'aviation. Les appareils du roi Hussein, selon la radio de la résistance, avaient bombardé la partie est de la ville d'Irbid et la zone de Ramtha, près de la frontière syrienne.

A Amman, la situation demeurait la même. Les forces royales faisaient de lents progrès, utilisant surtout l'artillerie et les chars, pillonnant les maisons où étaient embusqués les Fedayine mais se servant le moins possible de l'infanterie, afin de limiter les pertes. Elles occupaient rarement le terrain après les bombardements. Cette tactique des bombardements, peu payante en ce qui concerne la réoccupation de la ville, provoque en revanche des destructions considérables.

La Croix-Rouge palestinienne a lancé hier soir un appel au comité international de la Croix-Rouge et à toutes les associations nationales de la Croix-Rouge, leur demandant d'intervenir d'urgence pour secourir les milliers de personnes qui meurent faute de soins. Des milliers de morts, 10.000 peut-être et de blessés sont encore sous les décombres, dit le Croissant Rouge. Amman et Zarqa sont aux trois quarts détruites ainsi que les camps de Al-Husseini, de Wahadat, de Hachimi et de Bakaa, dans le nord. La famine et le manque d'eau condamnent des milliers de personnes à mourir de faim et de soif.

Selon le bureau du Fatah à Beyrouth, la ville de Zarqa serait complètement détruite. Le roi Hussein a fait évacuer sur Akaba, le port jordanien de la Mer Rouge, une partie des membres de la famille royale, parmi lesquels ses enfants et la reine mère Zein.

M. Yasser Arafat, président du comité central de la Résistance, a demandé aux rois et chefs d'Etats arabes de venir d'urgence à Amman pour se rendre compte des massacres qui ont lieu actuellement.

Une mission dotée des pleins pouvoirs a été envoyée mardi après-midi à Amman par les chefs d'Etat arabes réunis au Caire.

La mission, qui est présidée par le général Gaafar El Nemeiry, chef de l'Etat soudanais, comprend outre M. Bahi Ladgham, premier ministre tunisien, le Cheikh Sabah Al Salam, ministre de la Défense du Koweït, et le général Mohamed Sadek, chef d'Etat-major de l'armée égyptienne.

D'autre part, décrivant en termes graves la situation qui règne dans le royaume hachémite, le roi Hussein a envoyé deux notes aux Etats-Unis, à l'URSS, à la Grande-Bretagne et à la France.

Dans ces notes, envoyées l'une dimanche et l'autre lundi, le roi a lancé un appel aux quatre puissances pour que soit mis un terme à ce que le souverain appelle l'agression syrienne. On souligne cependant dans les milieux officiels britanniques que le roi ne demande aucune intervention militaire.

L'Union soviétique a fait une démarche auprès de la Syrie à la suite de l'intervention militaire syrienne en Jordanie. La nouvelle a été annoncée par M. Michael Smirnovsky, ambassadeur d'Union soviétique, à sir Denis Greenhill, secrétaire permanent au Foreign Office, avec qui il s'est entretenu mardi.

Commentant la démarche soviétique, le correspondant de la BBC a souligné qu'elle était le premier développement encourageant dans la crise jordanienne.

L'éventualité d'une intervention militaire américaine continue à soulever de vives protestations. Le comité central de la Résistance a mis à nouveau en garde le gouvernement des Etats-Unis contre toute initiative militaire. "Tous les intérêts américains dans le monde arabe seront détruits par les masses et les forces progressistes arabes si les Etats-Unis interviennent", dit le communiqué diffusé mardi soir.

De son côté, le gouvernement syrien a lancé un appel à l'opinion publique mondiale pour qu'un terme soit mis "aux provocations des Etats-Unis et à leurs préparatifs d'intervention en Jordanie".

La Grande-Bretagne, en raison des intérêts pétroliers considérables qu'elle possède en Irak et dans le golfe arabo-persique a elle aussi fait savoir qu'elle était opposée à toute opération américaine au Moyen-Orient.

Danger d'épidémie

L'organisation mondiale de la Santé suit attentivement les événements de Jordanie où existe actuellement, estiment ses experts, un danger potentiel d'épidémie.

Les experts de l'OMS rappellent en effet que de grandes maladies épidémiques, notamment le typhus et diverses formes de dysenterie, accompagnent bien souvent les conflits. Ils soulignent, en outre, que les conditions climatiques, ainsi que les problèmes qui se posent en Jordanie sur le plan de l'hygiène, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en eau, sont de nature à favoriser le développement de telles maladies.

On insiste toutefois à l'OMS sur le fait que ces épidémies présentent un caractère beaucoup moins grave qu'autrefois, en raison de l'existence de traitements efficaces, particulièrement les antibiotiques. On ajoute que l'OMS, qui dispose de stocks importants de vaccins de divers types, se tient prête à intervenir, mais qu'elle n'a reçu aucune demande en ce sens de la part du gouvernement jordanien.

Au comité international de la Croix-Rouge, on est également sensible aux risques d'épidémie. C'est pourquoi les avions expédiés par le CICR en Jordanie transportaient, outre des médicaments et du matériel médical, des produits désinfectants, des appareils et des produits destinés à stériliser l'eau, ainsi que des produits de nettoyage. Les nouvelles les plus récentes reçues d'Amman font cependant état d'une situation épidémiologique normale, indique-t-on au CICR.

Pensions de vieillesse: hausse de 2%

OTTAWA, (PC) — Les pensions de vieillesse seront augmentées de deux pour cent le 1er janvier prochain, à moins qu'il n'y ait de changements légaux.

Un porte-parole du ministère de la Santé a déclaré hier que l'augmentation n'était pas définitive parce que le livre blanc sur la sécurité sociale peut recommander des modifications à la Loi sur les pensions.

Plus de 1.600.000 de Canadiens bénéficieront de cette augmentation de leur retraite qui se monte actuellement à \$79.58 par mois, avec, pour quelque 800.000 d'entre eux, un supplément de \$31.83 par mois.

Cette augmentation est basée sur celle du coût de la vie.



Les gagnants du gros lot de \$200.000 de la Super-Loto, M. et Mme Henri Clément, ont un sourire ému en montrant leur chèque, qui leur permettra d'avoir la retraite en or qu'ils n'osaient espérer. (Téléphoto PC)

Une retraite en or pour un bijoutier de Montréal

MONTREAL — Le gagnant du premier prix de \$200.000 de la Super-Loto, M. Henri Clément de Montréal, a l'intention de prendre sa retraite au mois de janvier et de faire un long voyage avec son épouse, qui avait acheté le billet à son insu.

M. Henri Clément a trimé dur toute sa vie comme bijoutier à Montréal, et rêvait depuis plusieurs années d'une retraite paisible à 60 ans. Tout vient à point à qui sait attendre. Il aura 60 ans dans quelques semaines et c'est lui qui a remporté le gros lot de \$200.000 de la super-loto d'été. Il a appris la nouvelle quelques heures seulement après le tirage à \$h.40 de la bouche du restaurateur qui avait vendu le billet à sa femme.

"J'ai d'abord cru que c'était une farce", a-t-il ajouté... mais ce n'était pas une farce.

Le gagnant du deuxième prix de \$100.000 est M. Thomas Loven, un néo-canadien d'origine hollandaise, qui habite Ottawa.

M. Thomas Loven, 34 ans, a peu de

projets pour l'instant. "Chose certaine, je continuerai d'acheter des billets de loterie", a-t-il déclaré, en recevant son chèque du représentant de Loto-Québec. M. Loven travaille à Montréal, durant la semaine, et il a acheté son billet gagnant d'un vendeur de la place Alexis-Nihon, M. Joseph Maresch.

Il n'est pas question pour lui de quitter son emploi; il gère une entreprise de revêtements extérieurs d'édifices. Il revient tout juste d'un long voyage en Europe avec sa femme et ses trois enfants. Il se construira probablement un pavillon à la campagne sur un terrain qu'il possède déjà dans l'ouest du Québec.

On ne connaissait pas encore mardi après-midi les noms des gagnants des prix de \$50.000, \$61.806 et de \$20.000, \$39.451.

On a annoncé d'autre part que le gagnant de \$25.000 était M. Raymond Tremblay, de Chicoutimi, celui de \$10.000, M. Roland Corbelle de St-Pie-de-Bagot et celui de \$5.000, M. Jacques Deschênes de Montréal.

Pour développer la recherche médicale au Québec: besoin d'une interaction harmonieuse dans les universités

Par Jacques BOUCHARD
QUÉBEC, (PC) — Le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de la Santé, devrait établir des structures et des mécanismes propres à favoriser une interaction harmonieuse dans les universités et les institutions connexes en ce qui regarde la recherche, l'enseignement et les services de santé proprement dits, impliquant la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies.

C'est la recommandation d'une étude sur la recherche médicale au Québec effectuée par un groupe d'universitaires, pour le compte de la commission d'enquête sur la Santé et le Bien-Être social et rendu public, mardi, par le ministre de la Santé, M. Claude Castonguay.

Cette étude est publiée en annexe 11 à la tranches du rapport de la commission intitulée "La Santé" et qui a été rendue publique jeudi, le 3 septembre, par le ministre Castonguay.

"Des structures et mécanismes propres à favoriser cette interaction, dans le nouveau contexte des sciences de la santé, devraient donc être développées à brève échéance au niveau provincial", affirme l'étude qui a été dirigée par le Dr Claude Fortier, directeur du département de physiologie de l'université Laval.

Par ailleurs, l'étude de 208 pages mentionne que la recherche médicale au Québec, considérée globalement, ainsi que les ressources et facilités mises à sa disposition en 1965-66 et 1966-67 se comparent avantageusement à l'ensemble du Canada.

La commission Castonguay-Nepveu constate toutefois que la parité du Québec avec les normes canadiennes dissimule des différences extrêmement marquées entre les trois facultés de médecine de l'époque, soit McGill, Montréal et Laval Québec, Sherbrooke n'étant au moment de l'étude qu'au stade de l'organisation.

Ainsi, souligne l'étude, l'université McGill témoignait au cours de cette période d'une supériorité évidente sur celles de Montréal et Laval quant au nombre de chercheurs, stagiaires et boursiers et au volume des subventions.

Intermédiaire
L'étude révèle en outre que la faculté de médecine de l'Université de Montréal occupait, dans tous les cas, une position intermédiaire entre celles de Laval et McGill.

"Si l'on dissocie, cependant, les secteurs pré-cliniques et cliniques de ces facultés, la prédominance de McGill, dans l'ensemble, semble essentiellement tenir à la situation exceptionnelle de ses départements cliniques, non seulement par rapport aux deux facultés francophones, mais au reste du pays", note le document.

En outre, précise l'étude, une comparaison des secteurs pré-cliniques du Québec révèle sous presque tous les aspects, une situation remarquablement voisine de celle des facultés de McGill et de Montréal, alors que celle de Laval leur était sensiblement inférieure.

Nouvelles brèves

Soutien-gorge royal: \$20

PARIS, (PC) — Le scandale du soutien-gorge d'Elizabeth a traversé l'Atlantique et la Manche: deux journaux de Paris en parlent aujourd'hui.

Cent francs le soutien-gorge de la Reine, titre l'hebdomadaire L'Espresso, en présentant une photo du nouveau billet de vingt dollars canadien.

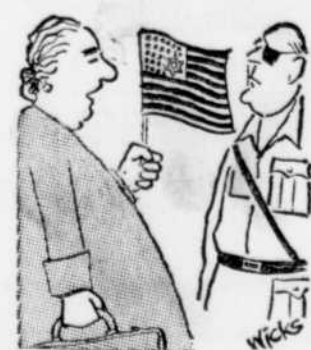
Pourquoi voit-on sur le nouveau billet canadien la bretelle du soutien-gorge d'Elizabeth? se demande France-Dimanche.

La photo qui a servi de modèle n'en portait pas.

L'affaire a été révélée au public anglais par le journal londonien The People.

Ce même public réclame aujourd'hui que ce billet soit retiré de la circulation.

Le journal ajoute que la photo, œuvre d'Anthony Buckley, avait été choisie par la Reine pour illustrer le nouveau billet de banque du Canada.



"Dickie m'a dit que si nous voulions devenir le 51e Etat nous serions bien protégés".

75 morts sous la pluie

LA NOUVELLE DELHI, (AFP) — Soixante-quinze personnes, au moins, auraient trouvé la mort dans des écroulements de maisons consécutifs à des pluies torrentielles qui se sont produites lundi, à Haidarabad, capitale de l'Etat d'Andhra, dans le centre de l'Inde.

Des rapports de police, parvenus la nuit dernière dans la capitale indienne, précisent que ces équipes de secours, fouillant les décombres de quatre bâtiments, ont déjà retrouvé 22 corps. On craint que 50 autres ne soient encore ensevelis. Plusieurs parties de la ville sont recouvertes par 60 cm d'eau, les communications téléphoniques, l'eau et l'électricité sont coupées depuis 24 heures, indiquent encore les rapports, qui soulignent que ces pluies ont été les plus violentes jamais enregistrées de météo d'homme.



AUJOURD'HUI DANS

LA TRIBUNE

- La sonde automatique russe Luna-16 avait une tête et des bras. page 35
- Le Conseil du Patronat maintient son opposition à la parité des salaires dans le domaine de la construction. page 26
- Les médecins spécialistes de Québec prêts à débrayer... à une heure d'avis. page 27
- Lutte toujours aussi vive entre Pirates, Cubs et Mets — Plus que deux pour les Expos — Les Twins champions. page 21
- Le Canada se détériore mais pas à cause de la constitution (Caquette). page 3
- Routes bloquées avec des camions à Bécancour... mais pas d'affrontement violent. page 34

	pages	pages
Comiques	32-33	Mot perdu 35
Décès et funérailles	35	Politique fédérale 18
Editorial	7	Radio, TV et arts 30
Féminines	10-12-14	Sherbrooke et 30
Finance	25	région 2-3-4-5
Horoscope	34	Sports 21-22-23-24
Mots croisés	33	



"Prenez du bon temps, mon gendre... J'ai trouvé un beau petit appartement pour nous trois... je vous y attendrai!" — (Annonces classées en pages 32, 33, 34, 35).

La Jeune chambre réclame la construction du Palais de justice d'Arthabaska

VICTORIAVILLE, (ML) — La Jeune chambre de Victoriaville vient de réclamer la construction prochaine du palais de justice d'Arthabaska annoncée avant les dernières élections et retardée pour "évaluation" depuis.

En effet lors de sa dernière assemblée générale, la Jeune chambre a adopté à la majorité de ses membres la tenue d'un texte réclamant cette construction. Le message sera livré en son entier au public d'ici quelques jours.

Cette assemblée était présidée par M. Claude Bouffard. On a discuté entre autre de la campagne de recrutement en cours. Le président de ce comité est M. Gilles Pépin et il est secondé de Julien Comtois. Le mot d'ordre pour cette campagne de recrutement est la qualité des membres plutôt que le nombre.

On ne veut pas risquer de compromettre les chances de succès de la Jeune chambre en recrutant plus de 100 membres dont la plupart auront payé leur cotisation que par habitude. On préfère à cela des coffres moins garnis et une équipe plus dynamique et efficace.

Concernant le projet d'illumination des fêtes, les responsables Louis-Philippe Gagné et Réal Bibeau commenceront à contacter les mar-

chands dès le mois d'octobre afin de connaître leurs intentions. On offre le même service cette année et pour cela il faut la collaboration des marchands.

Un ancien citoyen de Daveluyville est nommé au poste de doyen à Laval

QUEBEC, (PC) — Le recteur de l'Université Laval, Mgr Louis-Albert Vachon, annonce la nomination de M. Fernand Bélanger, directeur de la maîtrise en administration, au poste de doyen de la Faculté des sciences de l'administration de Laval, en remplacement de M. Marcel Roberge.

Natif de Daveluyville, M. Bélanger a fait des études avancées en administration à l'Université Columbia 1959-61, après avoir obtenu une maîtrise en commerce de l'Université Laval en 1957.

Professeur à Laval depuis 1961 le nouveau doyen a présidé depuis 1965, à titre de directeur, à l'instauration et au développement de la maîtrise en administration MBA à Laval.

La Chambre de commerce se renseigne sur l'assurance-maladie

PRINCEVILLE, (GAB) — Des détails intéressants sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec ont été communiqués à l'occasion d'une séance d'information organisée par la Chambre de commerce de Princeville. Les services prévus assureront une protection égale à tous les citoyens de la Belle Province, a précisé M. Roger Lefrançois qui était le conférencier invité pour la circonstance.

M. Lefrançois est directeur général adjoint et responsable du secteur administration et finance de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Il était accompagné de M. Marc Bédard, chef de services, et de M. Pierre Grenier, technicien.

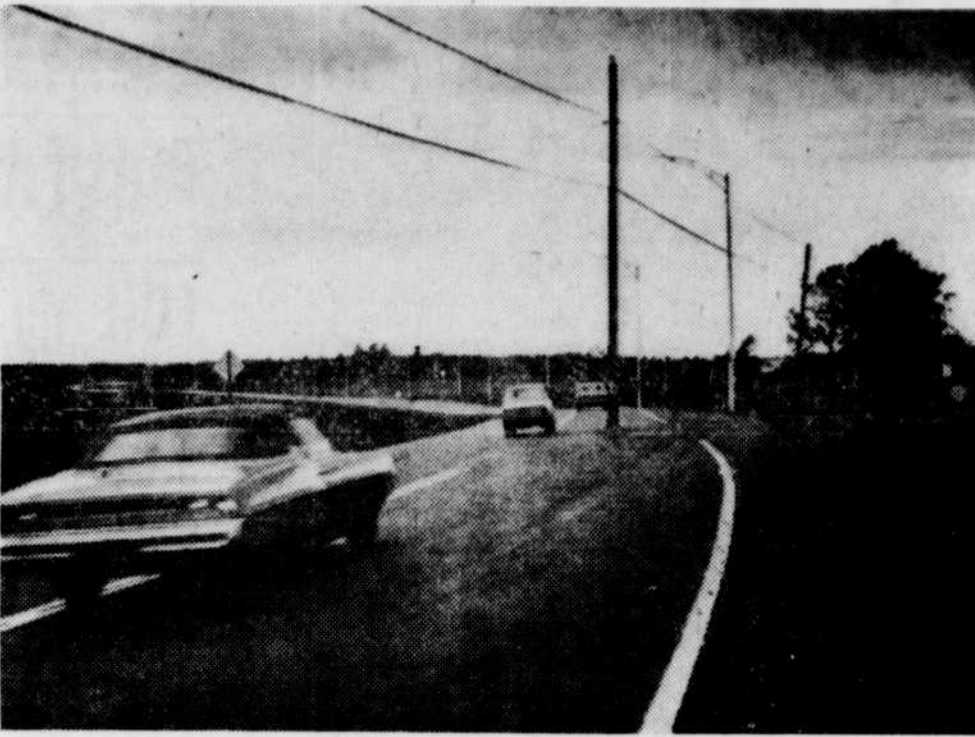
Régime universel

M. Lefrançois a ajouté qu'au Québec des études étaient en cours depuis plusieurs années et il a donné des notes sur l'histoire de la législation adoptée par le gouvernement à la suite de ces études. L'inscription est obligatoire, a précisé le représentant de la Régie de l'assurance-maladie. Il a déclaré que les professionnels de la santé qui sont appelés à oeuvrer à l'intérieur du régime sont les médecins, les chirurgiens-dentistes, les optométristes.

Il n'en coûtera rien aux personnes mariées ayant un revenu net de moins de \$4.000 par année et aux célibataires dont le revenu net est inférieur à \$2.000 par année pour bénéficier de l'assurance-maladie, a dit M. Lefrançois. Pour ceux dont le revenu net est supérieur à ces montants, la cotisation s'établira à huit-dixième de un pour cent de ce revenu net.

Personnel administratif

Les informations données par le représentant de la Régie de l'assurance-maladie du Québec se complétaient par une projection de diapositives. Le centre administratif occupe des locaux organisés en prévision des besoins; l'équipement comprend du pratique et du moderne pouvant répondre efficacement et rapidement aux nécessités.



Après qu'une équipe d'ouvriers eut terminé un projet routier près de Farnham, récemment, ce poteau télégraphique est resté au beau milieu de la voie droite. Ce poteau n'a pas connu d'incident pendant plusieurs jours jusqu'à ce qu'un automobiliste, aveuglé par les lumières d'un véhicule, donna contre l'obstacle. Heureusement, aucune blessure grave n'a été subie et depuis ce temps le poteau a été réinstallé... mais en dehors de la voie carrossable. (Téléphoto PC)

Les activités à Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — La brigade des incendies de Princeville n'a eu à combattre aucun feu dans les limites de la ville durant juillet et août. C'est ce qu'indique un rapport rendu public par M. Clément Bédard, directeur de ce service. Il ajoute que durant la première partie de septembre, les pompiers ont été appelés pour des feux de feuilles mortes seulement.

O—O—O

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale de St-Norbert d'Arthabaska a tenu sa campagne de recrutement. Les résultats ont donné une centaine de membres. Ces membres ont été invités à préparer des travaux pour les concours mensuels qui sont tenus en vue du choix des articles à présenter à l'exposition générale.

O—O—O

A Princeville, des dispositions sont prises pour organiser de nouveau la brigade scolaires. La Sûreté municipale et les Optimistes auront cette année encore l'étroite collaboration de la R. S. Yolande St-Onge et du R. F. François Belerose qui sont de précieux interlocuteurs auprès de la jeunesse.

O—O—O

Les autorités religieuses de Princeville ont pris la décision de supprimer la messe de 6h30 le dimanche matin ainsi que celle de 4h30 du samedi après-midi (16h30). Cette initiative sera mise en application à partir de la première fin de semaine d'octobre. La messe dominicale du samedi soir à 7h30 (19h30) répond maintenant aux besoins. D'ailleurs, le petit nombre de ceux qui profitent de la messe du samedi après-midi et de la messe matinale du dimanche justifie une telle décision de la part des autorités concernées.

O—O—O

La Sûreté municipale de Princeville a ouvert des enquêtes sur deux accidents de la circulation qui n'ont fait aucun blessé. Dans un premier cas, il s'agit d'un accrochage de peu d'importance survenu au carrefour du boulevard Baril et de la rue St-Jean-Baptiste-Sud. Dans l'autre cas, un automobiliste de l'extérieur a écrasé son véhicule sur un poteau et l'a cassé, sur le boulevard Baril; les dommages sont estimés à plusieurs centaines de dollars.

O—O—O

Les Coquettes de Princeville ont terminé les activités de 1970 par leur participation à une soirée de fin d'année pour la Ligue féminine de balle mol-

le des Bois-Francs. Mlle Nicole Henrichon, de St-Albert, était la responsable de cette manifestation qui a eu lieu à la salle Windsor de Victoriaville. Le président de la Ligue, M. Roland Bergeron, ainsi que M. Laurent Allard, président des "Coquettes", ont remercié tous ceux qui de façon quelconque ont contribué au succès des activités de la saison qui prend fin. On sait que les "Coquettes" ont remporté de nouveau le championnat cette année ayant gagné la presque totalité des parties qu'elles ont jouées cet été.

O—O—O

"Pour une campagne réussie, chacune amène une amie" est le thème adopté pour le recrutement de 1970 à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de Plessisville. La sollicitation se prolongera jusqu'à la fin de novembre. Les effectifs actuels sont de 85 membres et l'objectif est de 100. La campagne de recrutement prendra fin par une manifestation au cours de laquelle on soulignera le 10e anniversaire de fondation du mouvement. Mme Jean-Paul Bellemare est la présidente de l'AFEAS de Plessisville. Pour sa part, Mme Gérard Goudreau est en charge du secrétariat et dirige les bonnes volontés à l'oeuvre pour le recrutement.

Programme de la saison

Mme Jean-Paul Bellemare, de Plessisville ainsi que Mme Osmond Breton ont dirigé une délégation à une séance d'information tenue à Québec pour prendre connaissance du programme de l'année. Mme Breton est de Ste-Sophie de Mégaric et est directrice de l'AFEAS. Mme Eugène Painchaud, de Plessisville, faisait également partie de la délégation. A Québec, la nouvelle présidente générale de l'AFEAS, Mme Azilda Marchand, a souligné que le mouvement comptait maintenant près de 36.000 membres et que l'augmentation des effectifs avait été de quelque 4.000 durant 1969-70. Sur le plan local, la première assemblée est convoquée pour le jeudi, 24 septembre, à 8h du soir (20h.) à la salle de la Société coopérative agricole de Plessisville. Les participantes étudieront Services aux étudiants.

O—O—O

Une autre année de progrès s'annonce pour la Société coopérative agricole de Plessisville. A cette entreprise, l'année fiscale 1970 prend fin avec le mois de novembre. Pour les neuf premiers mois de l'année, l'augmentation du chiffre d'affaires dépasse les 17% comparativement à la période correspondante de 1969; au sein du domaine de la machinerie agricole, cette augmentation est d'environ 83%, précise M. Roméo Brassard, gérant de cette progressive entreprise coopérative de Plessisville.

Clinique d'information

Comme organisme affilié, la Société coopérative agricole de Plessisville a pris part à la série de cliniques d'information organisée par la Coopérative fédérée de Québec. Ces cliniques se sont échelonnées sur une période de plusieurs mois et concernaient tous les produits d'utilité professionnelle pour les cultivateurs. Les participants à ces cliniques recevaient un billet de participation pour le tirage de nombreux prix dont le gros lot était un tracteur de ferme. Un progressif cultivateur de Plessisville, membre de la Coopérative agricole, M. Maurice Guérard, est l'heureux gagnant de ce tracteur.

O—O—O

C'est aujourd'hui que le Cercle social et culturel de Princeville reçoit comme conférencière sa présidente ex-officio, Mlle Denise Morand. Le thème de cette manifestation est La femme et les voyages.

Mlle Morand entretiendra ses auditeurs sur un séjour qu'elle a fait en Orient il y a quelques semaines, causerie qui sera complétée par une projection de diapositives. Les éléments féminins de

Princeville, Plessisville et des environs sont invités pour cette soirée qui aura lieu à 8h30 du soir à l'hôtel Manoir de Princeville. Cette manifestation devait avoir lieu le jeudi, 24 septembre, mais a dû être avancée d'une journée à cause de circonstances imprévues.



c'est le temps du remue-ménage



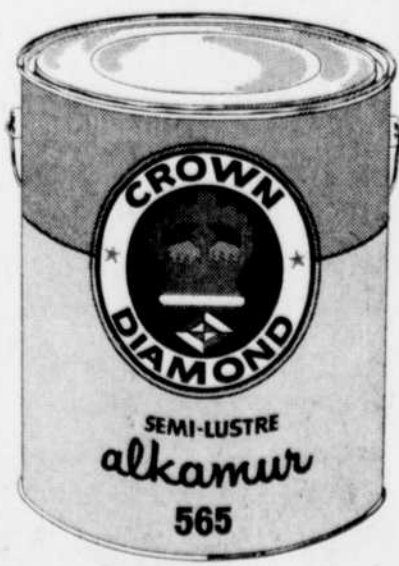
on se remue!

Si vous craignez d'en voir de toutes les couleurs pendant votre ménage d'automne, voyez plutôt votre marchand Crown Diamond. Il vous conseillera une peinture de qualité, comme l'Alkamur semi-lustre. Et il vous préparera, sur place, les teintes exactes que vous désirez. De plus, c'est un spécialiste en décoration. Alors, n'ayez pas peur de vous fier à votre marchand Crown Diamond... car, lui, il n'a pas peur de se remuer pour ses clients!

vous ménagez!

Achetez votre peinture d'intérieur chez Crown Diamond et épargnez presque 30% du prix ordinaire, suggéré au détail. Cette offre ne vaut que pour un temps limité. Hâtez-vous donc de vous procurer plusieurs gallons d'Alkamur semi-lustre pour aussi peu que

\$8.79 le gallon
CHEZ TOUT MARCHAND PARTICIPANT



En blanc comme en teintes pastel ou moyennes

C.E.G.E.P. DE THETFORD MINES

SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE

PROGRAMME DE MARKETING

1ère année :	(Vente et publicité)	3 cr. *
	Organisation de l'entreprise	3 cr. *
2ème année :	Marketing	3 cr. *
	Publicité I	3 cr. *
3ème année :	Relations publiques	3 cr. *
	Technique de la vente	5 cr. *
	Législation de la vente	1 cr. *
4ème année :	SPECIALISATION PUBLICITE	2 cr. *
	Publicité III	5 cr. *
	Organisation de la publicité	5 cr. *
	Publicité (étude de cas)	3 cr. *
	SPECIALISATION VENTE	2 cr. *
	Psychologie de la vente	5 cr. *
	Organisation de la vente	3 cr. *
	Vente (simulation)	3 cr. *

* Cours proposés pour l'année 70-71.

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

ECRIRE OU TELEPHONER AU
SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE
C.E.G.E.P. DE THETFORD MINES
671 SUD, BOULEVARD SMITH
THETFORD MINES, P. Qué.
Tél. : (418) 338-8591, POSTE 40.

42768

Berlitz peut améliorer votre anglais

Comment? La Méthode Berlitz*. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Imprévisible? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

Berlitz

Langues vivantes • Leçons pratiques

Sherbrooke, 1845 ouest, rue King, Tél. 569-9179

C. 42-62

LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE RICHMOND

AVIS AUX MEMBRES

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés au public, le VENDREDI SOIR, 25 SEPTEMBRE.

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés au public le VENDREDI SOIR, 25 SEPTEMBRE 1970, à 6h. p.m., ainsi que la journée du LUNDI, 28 SEPTEMBRE 1970, pour faire la conversion et les changements de la comptabilité au système électronique.

La Direction

par : Pierre Massé,
gérant.

43170

SHERBROOKE, MERCREDI, 23 SEPTEMBRE 1970

Faits divers

Cours de conditionnement physique

DRUMMONDVILLE, (JM) — Les dames désireuses de se maintenir en forme bénéficieront cette année des cours de conditionnement physique qui seront donnés à la grande salle du Centre récréatif St-Jean Baptiste. Ces cours à l'attention de la gent féminine se donneront les mercredis soir de 19 à 21 heures.

Il en sera de même pour les hommes qui auront à leur disposition des poids et altères ajoutés au conditionnement physique de l'an passé. Ces cours se donneront le mercredi soir à compter de 20 heures.

Toutes les personnes intéressées n'auront qu'à se présenter ce soir à la salle du Centre récréatif St-Jean-Baptiste où les responsables seront sur les lieux pour donner de plus amples renseignements.

Fournier remporte le championnat Snow-Jet

DRUMMONDVILLE, (JM) — Charles Fournier, conducteur de la classe des Jalopies s'est particulièrement signalé à la piste de l'Autodrome Drummond en remportant les grands honneurs du championnat Provincial Snow-Jet.

Devant environ 2.800 personnes, Fournier s'est classé premier dans la première, quatrième course de même que dans l'épreuve principale. Charles Fournier s'est par fait même mérité le trophée de la compagnie Snow-Jet.

Dans la classe des Late Models, Paul Lavallée a bien figuré avec une première position dans la quatrième et septième course. Dans l'épreuve principale de cette classe Lédoux a triomphé et Lavallée venait en deuxième position.

Trois conducteurs différents ont triomphé dans la classe des experts, soit les Sportsmen. Dans la première course Bert Beaudoin a triomphé et Roger Guillemette en faisait de même dans la sixième épreuve. Florian Potvin s'est accaparé les grands honneurs de la course principale.

La ligue de dards reprendra vie

DRUMMONDVILLE, (JM) — Après quatre années d'inactivité, la Ligue de Dards Incorporée de la Cité reprendra vie. C'est en effet ce que nous communiquait dans la journée d'hier M. Sylvio Smith, président ex-officio de cette ligue.

Aussi, dans le but de former les cadres et d'élire le nouvel exécutif, toutes les personnes tant du sexe masculin que féminin, intéressées à participer aux activités de cette ligue sont convoquées à une importante assemblée qui aura lieu ce soir à compter de 20 heures à la Salle de la Légion Canadienne.

Les rencontres, tout au cours de la prochaine saison seront disputées le mercredi soir à compter de 20 heures à la salle de la Légion Canadienne et l'on anticipe un nombre total de dix équipes, soit six masculines et quatre féminines.

La Ligue de Baseball Mineur clôture sa saison

DRUMMONDVILLE, (JM) — La Ligue de Baseball Mineur de Drummondville qui a connu une excellente saison en 70 clôturera officiellement sa dernière campagne par une remise de trophées.

Aussi tous les jeunes joueurs sont cordialement invités à se rendre vers les 17 heures ce soir à la salle de la Légion Canadienne où la direction de la ligue procédera à la remise des trophées aux joueurs qui se sont particulièrement signalés.

Vers les 18h30, les dirigeants de ce circuit seront les invités au souper hebdomadaire du Club Optimiste, qui aura lieu au Motel Albatros.

ACCUSATIONS D'ATTENTAT A LA PUDEUR PORTEES CONTRE 4 JEUNES

DRUMMONDVILLE - SUD, (RG) — Quatre adolescents de Drummondville Sud seront accusés sous peu de tentative de viol. Les jeunes hommes auraient alors déshabillé une jeune fille tandis que sa jeune sœur se sauvait à la maison. Les quatre adolescents se sont alors livrés à deux reprises chacun, à des actes indecents sur la personne de la jeune fille qui aurait été l'objet de la tentative de viol. Les quatre adolescents ont été entendus par personne n'étant donné l'isolement de l'endroit.

Ce serait la pluie qui aurait interrompu les ébats amoureux du triste quatuor et à leur sortie de l'endroit, la jeune fille aurait été retrouvée sur les lieux et il a reconduit la jeune fille chez ses parents qui ont appelé la police municipale de Drummondville-Sud.

Selon le rapport de la police, la jeune fille, en compagnie de sa jeune sœur, âgée de 12 ans, prenait une marche avec un ami, lundi soir, mais ce dernier aurait rejoint trois de ses copains et tout le groupe, soit les quatre jeunes hommes âgés de 14, 15 et 16 ans, la jeune victime de 15 ans et sa jeune sœur de 12 ans.

Les quatre adolescents auraient alors déshabillé la jeune fille tandis que sa jeune sœur se sauvait à la maison. Les quatre adolescents se sont alors livrés à deux reprises chacun, à des actes indecents sur la personne de la jeune fille qui aurait été l'objet de la tentative de viol. Les quatre adolescents ont été entendus par personne n'étant donné l'isolement de l'endroit.

Le tournoi de fermeture du club de golf aura lieu le 17 octobre

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le tournoi de fermeture du Club de Golf et Curling de Drummondville Inc. qui devait normalement avoir lieu le 10 octobre prochain a été reporté au samedi 17 à dame température le permet.

En effet, Raoul Janelle, commanditaire de ce tournoi a décidé d'organiser un tournoi surprise bavarolois le 10 octobre et tous les membres possédant un handicap pourront y participer.

Des équipes de trois joueurs tirées au hasard, 100 pour cent de l'handicap, les deux meilleurs balles, par trou, compteront. Le soir, toutes les dames pourront se joindre au tournoi alors qu'un orchestre bavarolois assurera les frais de la musique.

Si la température ne permet pas de faire le tournoi de fermeture, il y aura évidemment le souper de fermeture le 17 octobre.

Samedi prochain, soit le 28 septembre se déroulera le tournoi annuel de notre bon ami Yvon Pénin. Tous peuvent y participer en formant leur propre "fourisme" et en s'inscrivant au pro-shop à compter de jeudi, à 18.00 heures. Des prix seront attribués dans les trois classes immédiatement après le tournoi de golf.

Curling Lake
Vingt joueurs du club local se sont dernièrement rendus au Club de Golf Curling Lake, à Pinchill, Québec. Jean-Paul Asselin et Gérard Beaudoin étaient les organisateurs de cette visite.

Des prix en argent ont été attribués aux deux premières équipes, soit à Maurice Boudreau, Richard Régis, Claude Côté, Clermont Veilleux, Robert Paquette, Jean-Paul Asselin, Georges Jutras et Luc Grenier.

Faisant suite à ce tournoi, trois étudiants, soit Danielle Couture, Louise Gilbert et Sonia Benvenuto, ainsi que trois étudiants soit Paul Desfossés, Jacques Verrier et Daniel Vallières ont été choisis pour représenter le Collège de Drummondville au tournoi intercollégial qui se tiendra le 3 octobre prochain dans la ville de Chicoutimi.

Paul Desfossés et Danielle Couture remportent le tournoi de tennis

DRUMMONDVILLE, (JM) — Paul Desfossés et Danielle Couture ont remporté les honneurs du premier tournoi annuel de tennis du Collège de Drummondville.

Au-delà de 30 étudiants et étudiantes ont profité d'une très belle température et s'en sont donnés à cœur joie, offrant du jeu intéressant tout au cours de la journée.

Le tournoi a été ouvert par le directeur-général M. François Marquis et le directeur-pédagogique M. Pierre Lemieux qui ont offert une brillante exhibition. Il faut cependant dire que M. Marquis l'a emporté sur son adversaire.

Chez les filles, Sonia Benvenuto a disposé de Renée D'Anjou dans une première ronde, tandis que Louise Beaudoin triomphait difficilement de Louise Gaudet.

Dans la deuxième ronde, Sonia Benvenuto devait s'avouer vaincu devant Danielle Couture, la favorite du tournoi, tandis que Louise Gilbert disposait de Louise Beaudoin. La finale couronna Danielle Couture qui dama le pion à Louise Gilbert.

Chez les garçons, plusieurs professeurs inscrits ont fait une chaude lutte avec vaincu. Ainsi, les Pierre Desfossés, Louis-Philippe Cloutier, Jacques Desfossés, Pierre Melançon se sont inclinés devant Robert Dubé, Jacques Verrier, Daniel Vallières et Paul Desfossés.

En grande finale, Paul Desfossés s'accapara les honneurs de ce premier tournoi de tennis en disposant de Jacques Verrier.

Faisant suite à ce tournoi, trois étudiants, soit Danielle Couture, Louise Gilbert et Sonia Benvenuto, ainsi que trois étudiants soit Paul Desfossés, Jacques Verrier et Daniel Vallières ont été choisis pour représenter le Collège de Drummondville au tournoi intercollégial qui se tiendra le 3 octobre prochain dans la ville de Chicoutimi.

Dans une lettre au conseil

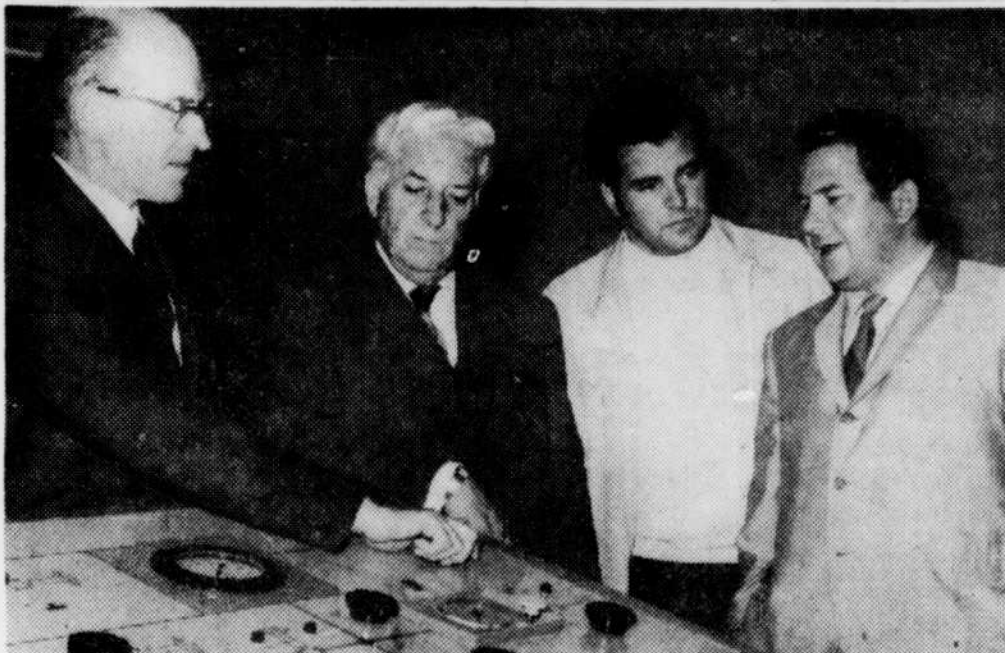
La ligue des propriétaires demande aux édiles de faire respecter les règlements

DRUMMONDVILLE, (AR) — La Ligue des propriétaires de Drummondville a décidé d'insister auprès des autorités municipales de la Cité de Drummondville, pour que ces dernières fassent respecter ses règlements et prennent les mesures nécessaires, s'il le faut pour faire respecter les lois établies.

C'est en ces termes que s'exprime cet organisme, dans une lettre adressée au conseil municipal, concernant le problème d'une piscine construite dans la Cité et qui selon des plaintes reçues ne respecterait pas les clauses des règlements 616 et 801, et également à la suite d'une rencontre entre les autorités municipales et la direction de la Ligue des propriétaires, il y a deux semaines, lors d'une assemblée publique.

A cette occasion, la Ligue avait demandé aux membres du conseil de se prononcer publiquement sur la situation entourant la piscine construite sur la propriété de Me Michel Duchesne.

A cette occasion, la Ligue des propriétaires déclare s'étonner que des sujets si importants ne soient discutés qu'en caucus et se demande



VISITE DE L'APTEQ. — L'Association professionnelle des techniciens des eaux du Québec a tenu une assemblée régulière à Drummondville lundi soir, soit dans une salle de conférence de l'usine de filtration municipale. Dans l'ordre, MM. Georges Cloutier, surintendant de l'usine de filtration, Raymond Luneau, conseiller municipal en charge du filtre, Gérard Lapierre, vice-président de la Jeune Chambre et un des directeurs de l'APTEQ et le président de cet organisme Roger Beaudet.

Cours de perfectionnement en traitement des eaux offerts à compter de la mi-octobre

DRUMMONDVILLE, (RG) — L'Association professionnelle des techniciens des eaux du Québec (APTEQ) offrira, à compter de la mi-octobre, des cours de perfectionnement pour les opérateurs et surintendants en traitement des eaux.

C'est du moins ce qu'il a été possible de savoir du président de l'Association, M. Roger Beaudet, à l'occasion d'une assemblée régulière de l'Association qui était tenue lundi soir au filtre municipal. Ces cours de perfectionnement seront donnés à la commission scolaire régionale de Chamby.

Par ailleurs, au cours de l'assemblée régulière tenue lundi soir dans la salle de conférence de l'usine de filtration municipale et à laquelle assistaient MM. Raymond Luneau, conseiller municipal en charge de l'usine, et Georges Cloutier, surintendant de l'usine, les membres présents ont discuté de la prochaine assemblée annuelle de l'Association.

Cette assemblée aura lieu le 7 novembre prochain à St-Rémi, comté de Napierville, soit à l'hôtel Windsor. C'est au cours de cette assemblée des plus importantes que se tiendront les élections annuelles de l'Association dans le but de faire le choix d'un nouvel exécutif.

De plus, les membres présents ont procédé à la vérification du prochain édition du journal de l'Association, soit "L'Aquagiste". Ce journal est publié à tous les deux mois et contient différents renseignements intéressants les membres de l'APTEQ et le public en général.



I.N.C.A. — Le maire de Drummondville a procédé à la proclamation officielle de la semaine d'information sur l'I.N.C.A. et de la semaine de souscription qui aura lieu prochainement. Sur cette photo, de gauche à droite, nous pouvons reconnaître MM. Gordon Kittson, président du comité consultatif de l'I.N.C.A., Marcel Lequin, directeur général, le maire Philippe Bernier ainsi que Roger Simard, nouveau président du club des Francs, organisme qui patronne cette campagne.



25 ANS DE SERVICE — M. Gérard Germain vient de célébrer ses vingt-cinq années de service à l'emploi de l'Hydro-Québec. A cette occasion, un bouton-névrosaire lui a été remis en attestation de ses longues années de service. Une montre lui sera également offerte lors de la réunion annuelle. Dans l'ordre, MM. Charles Dubé, chef de division, comptabilité, secteur Drummondville remettant à M. Gérard Germain, agent renseignements, son bouton-névrosaire ainsi que M. A. A. Faucher, gérant, secteur Drummondville.

si des contribuables peuvent faire des pressions lorsqu'ils ne sont pas informés des décisions prises par le conseil municipal, comme ce fut le cas pour cette affaire, précise-t-on.

La lettre précise également qu'il semble que dans le cas présent le conseil hésite à prendre ses responsabilités et désire faire porter l'odieux de la réaction possible sur le dos de la Ligue des propriétaires et c'est pour cette raison que cette dernière proteste contre cette manière de diriger les affaires municipales.

Question de principe
Ajoutant qu'elle n'a rien contre le contribuable concerné dans ce litige (Me Duchesne), la Ligue spécifie cependant qu'elle désire, par question de principe que la ville donne suite à la plainte formulée par M. Doyon et fasse respecter les règlements qu'il a lui-même édictés sans quoi il est possible que d'autres règlements soient aussi contestés par n'importe quel contribuable et que si le conseil a déjà abdiqué, on se retrouvera devant une situation de pagaille où chacun pourra faire à sa guise sans encourir de peine.

Inacceptable
La lettre déclare de plus que "La ligue des propriétaires ne peut accepter qu'un conseil 'surnumériquement composé et aussi sur-rémunéré' admette en assemblée régulière qu'il attend des pressions des contribuables avant de prendre les mesures qu'il s'impose et la Ligue se demande aussi si 'le statut social ainsi que les influences que peuvent exercer les fauflits sont parmi les normes que le conseil apprécie avant de prendre action contre les violateurs de règlements'.

La lettre de protestation de la Ligue des propriétaires spécifie également qu'il semble y avoir "parmi les membres du conseil actuel des échevins qui semblent confondre la politique provinciale et la politique municipale et cela au détriment des contribuables de toute allégeance".

Une poursuite effrénée dans les artères de la ville

DRUMMONDVILLE, (RG) — Une poursuite effrénée a eu lieu dans les rues de la ville de Drummondville et de Drummondville-Sud lundi soir et le tout s'est soldé par une accusation de conduite dangereuse.

La poursuite a débuté après que les agents Patrick Lambert et Denis Lemaire eurent reçu un appel leur demandant de vérifier un véhicule dans lequel un individu de 23 ans de Drummondville aurait pu être armé.

Les policiers ont en effet trouvé le véhicule concerné dans le terrain de stationnement de l'église St-Frédéric et ont voulu procéder à la vérification mais le conducteur s'y est opposé et a démarré en trombe.

Poursuite
C'est alors que la chasse a débuté dans les rues de la ville et s'est poursuivie durant de longues minutes. Les automobiles, celle du fuyard et l'auto-patrouille de la police de Drummondville, ont donc joué à cache-cache.

Au cours de la poursuite qui s'est effectuée souvent à de grandes vitesses, l'auto-poursuivie aurait brûlé trois feux de circulation. Les policiers, qui ont tout tenté pour ne pas mettre en danger la sécurité publique, ont finalement rejoint le fuyard dans le 5e rang de St-Nicéphore.

Une plainte de conduite dangereuse sera portée contre le conducteur du véhicule qui devra comparaître sous peu en Cour des sessions de la paix.

Chicane de famille
Par ailleurs, il appert qu'une chicane de famille soit à l'origine de cette suite d'incident. En effet, vers huit heures, une plainte aurait été portée au service de la police locale contre un individu qui aurait voulu faire un mauvais parti à son oncle et qu'il aurait même été possible qu'il soit armé.

C'est donc sur la foi de cette plainte que les policiers ont tenté de faire une vérification et que la poursuite s'est engagée. Il est apparu plus tard que l'individu concerné n'était pas armé.

Visiteur de marque — Le public drummondvillois a eu la chance de goûter la voix harmonieuse et attachante de Ginette Reno hier soir, alors que cette dernière a présenté un spectacle au Centre culturel. Auparavant elle avait participé avec un groupe d'invités à une visite industrielle à l'usine locale de Pepsi Cola. Sur cette photo Mme Françoise Lapiere, présidente de la compagnie donnant des explications à Ginette Reno en présence de Pierre Perent, le producteur du spectacle et du mari de la cantatrice.

LE DR GAETAN CARRIER A ETE ELU PRESIDENT DE LA CROIX-ROUGE

DRUMMONDVILLE, (RG) — La section de Drummondville de la Société canadienne de la Croix-Rouge vient de s'élire un nouvel exécutif à la présidence duquel sera M. Gaétan Carrier, médecin.

En effet, au cours d'une conférence d'information, le président sortant de la Croix-Rouge locale, M. Maurice Sigouin, a officiellement présenté son remplaçant et président actuel de la section de Drummondville, le Dr Gaétan Carrier.

Dix ans
Par ailleurs, M. Maurice Sigouin a occupé cette fonction durant une période de 10 ans. Il a précisé que la population qui était éprouvée par des maladies de plus en plus nombreuses de même que par des sinistres de plus en plus nombreux avait d'autant plus besoin des services de la Croix-Rouge.

Il a de plus mentionné qu'il avait accepté de remplacer le poste de gouverneur de l'Association provinciale de la Croix-Rouge, puisqu'il n'y avait pas de représentant de la région de Drummondville sur ce conseil provincial.

Rétrospective
Par ailleurs, le président sortant, M. Maurice Sigouin a effectué une brève rétrospective de l'année en mentionnant qu'une somme de \$1.218.24 avait été distribuée aux sinistres et que plus de la moitié de cette somme était revenue aux 11 familles sinistrées par l'incendie de la rue Hériot. Il y a quelques semaines, il a de plus mentionné que la dernière campagne de souscription, dont l'objectif était de \$7.000 avait rapporté \$7.408.43. En outre, en 1969, deux cliniques de sang avaient remporté des succès inespérés, soit de 2.100 donneurs et il en

EXPOSITION
Vêtement de base Spencer - Spirella (Dessous individuels)
AU MANOIR DRUMMOND
les 23, 24, 25 septembre
de 10 heures A.M. à 9h P.M.
ENTREE GRATUITE
Prix de présence: 3 vêtements de base à vos mesures.
L'expo se terminera par le tirage d'un prix de grande valeur.

L'OBJECTIF DE 25 MEMBRES SERAIT DEPASSÉ A LA JEUNE CHAMBRE

DRUMMONDVILLE, (RG) — La campagne de recrutement de la Jeune chambre de Drummondville se terminera ce soir et l'objectif de 25 nouveaux membres sera probablement dépassé.

C'est du moins ce qu'a déclaré le président du comité et de la campagne de recrutement de la Jeune chambre, M. Gérard Lapierre qui est également vice-président du mouvement JC. On sait que la campagne annuelle de recrutement a débuté le 16 septembre dernier et qu'elle se terminera ce soir avec la soirée de renouvellement.

Au cours de cette dernière soirée, les directeurs de la Jeune Chambre de même que chacun des membres qui sont recruteurs, s'affaireront à communiquer avec les anciens membres de la JC afin de les réintégrer au mouvement.

Les personnes intéressées à se joindre aux rangs de cet organisme des plus dynamiques peuvent se rendre à la roulotte de la Jeune chambre qui est stationnée au garage Montplaisir sur la rue Lindsay.

But

Par ailleurs, M. Lapierre a mentionné que le mouvement Jeune chambre s'adressait aux jeunes de 18 à 40

Installation d'un panneau central d'alarme au poste de police d'Acton Vale

ACTON VALE, (DNC) — Un contrat pour l'installation d'un panneau électronique a été signé entre la ville et Thibault Electronique Ltée ces jours derniers.

Ce panneau central d'alarme contre le feu et le vol reliera tous les systèmes d'alarmes des commerces et édifices publics de la ville au poste de police. Il s'agit d'un pas de plus dans le domaine de la protection policière à Acton Vale.

L'installation de ce panneau devrait se faire au cours de la semaine prochaine.

Mme Nicole Germain conférencière chez les dames Kiwanis

DRUMMONDVILLE, (AR) — Mme Nicole Germain sera la conférencière invitée au goûter-causerie qui sera tenu ce soir au Motel Le Dauphin, de 7 à 9 heures. Ce goûter-causerie est un événement annuel organisé par le comité féminin du Club Kiwanis, en marge de l'organisation de la

campagne annuelle de la Pomme au Cœur d'Or.

Le goûter-causerie sera sous la présidence de Mme Jeanne Valade, responsable de

l'organisation de cette rencontre et toutes les dames et demoiselles de la région y sont invitées.

Mme Nicole Germain, dont la réputation n'est plus à faire a commencé très jeune sa carrière qui devait la mener à occuper l'une des premières places dans la vie canadienne, tant sur le plan social qu'artistique.

Couronnée Reine de la radio en 1946, elle a également figuré dans quelques films dont entre autres "La Forteresse", "Un homme et son Pêche", "Le Rossignol et les Cloches", etc.

Elle fut également la vedette des principaux radio-dramas dont le public canadien était alors si friand et il faut entre autre mentionner "Ceux qu'on aime", "La Rue Principale", "Francine Louvin", etc.

Dès le début de la télévision canadienne elle s'est taillé une place de choix, comme comédienne et comme animatrice et hôte.

Depuis huit ans elle participe aux émissions féminines de Radio-Canada étant l'auteur de ses propres textes.

Cette artiste très recherchée comme conférencière est un des grands noms du domaine de l'éducation, étant conseillère de mode, commentatrice de présentation de collections et ayant été élue à plusieurs reprises l'une des femmes les plus élégantes du Canada.

Le sujet de la conférence qu'elle prononcera ce soir au

Motel Le Dauphin n'a pas encore été divulgué, mais les organisatrices ont déclaré être sûres que le sujet sera d'une très grande actualité et d'un vif intérêt pour chacune des dames et demoiselles qui se rendront l'entendre.

AMBITIEUX ?

Industrie nouvelle débutant au Québec, ayant base solide, potentiel immense, recherche gens ambitieuses désirant avoir leur propre commerce, moyennant capital minime, sans déranger leur commerce ou travail actuel.

AUX INTERESSES, VENEZ NOUS RENCONTRER.

Les 22-29 sept. Motel Albatros, Drummondville, à 7h.45 pm
le 24 sept. Motel La Marquise, Lennoxville, à 7h.45 pm
le 30 sept. Motel Grand Bien, Granby, à 7h.45 pm

Demandez Jean ou Roger Beauregard.

C.E.G.E.P. DE THETFORD MINES

SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE

DIPLOME EN

SECRETARIAT PROFESSIONNEL

1ère année	Langue de l'administration et de la technique (Anglais, Français)	6 cr. *
2ème année	Relations humaines Comptabilité I Relations publiques Secrétariat	2 cr. * 3 cr. * 3 cr. * 3 cr. *
3ème année	Programmation I Direction du personnel I Direction du personnel II Cours complémentaires (3 cr. au choix) Comptabilité II Droit des affaires Anglais Programmation II	3 cr. * 3 cr. * 3 cr. * 3 cr. * 3 cr. * 3 cr. * 3 cr. *

* Cours proposés pour l'année 70-71.

* Dates d'inscription : du 24 août au 1er octobre 1970.

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

ECRIRE OU TELEPHONER AU

SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE

C.E.G.E.P. DE THETFORD MINES

671 SUD, BOULEVARD SMITH

THETFORD MINES, P. Qué.

TEL. : (418) 338-8591, POSTE 40.

C.E.G.E.P. DE THETFORD MINES

SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE

PROGRAMME DE MARKETING

1ère année :	(Vente et publicité) Organisation de l'entreprise Marketing Publicité I	3 cr. * 3 cr. * 5 cr. *
2ème année :	Relations publiques Technique de la vente Législation de la vente et publicité	3 cr. * 5 cr. * 1 cr. *
3ème année :	SPECIALISATION PUBLICITE Publicité III Organisation de la publicité Publicité (étude de cas)	2 cr. * 5 cr. * 3 cr. *
4ème année :	SPECIALISATION VENTE Psychologie de la vente Organisation de la vente Vente (simulation)	2 cr. * 5 cr. * 3 cr. *

* Cours proposés pour l'année 70-71.

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

ECRIRE OU TELEPHONER AU

SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE

C.E.G.E.P. DE THETFORD MINES

671 SUD, BOULEVARD SMITH

THETFORD MINES, P. Qué.

TEL. : (418) 338-8591, POSTE 40.

Activités à Acton Vale

C'est à la suite d'une finale très contestée que Jean-Pierre Jetté a remporté les honneurs du tournoi de tennis des Vétérans en disposant de Frère Guy Brunelle par le compte de 4-6 et 12-10. Cette finale a été disputée à la suite d'intéressantes semi-finales où Jean-Pierre Jetté a défait l'excellent Fernand Lemoine par le compte de 6-3 et 6-1 et que Frère Guy Brunelle a eu raison du favori du tournoi, Guy Marcell par le compte de 2-6, 7-5 et 9-7.

— oOo —

M. Gérard Cournoyer, d'Acton Vale, a été réélu président de la Ligue de hockey Centrale de Bagot pour un 3e terme consécutif au cours d'une récente réunion du comité. Pour sa part, M. Georges Asselin a été réélu pour un 2e terme à la vice-présidence de cette ligue pendant que M. Claude Roy demeure au poste de secrétaire pour une 3e saison. M. Fernand Morin a de nouveau accepté la fonction de statisticien.

L'ouverture de la saison 1970-71 aura lieu vendredi le 10 octobre au Centre Sportif d'Acton Vale où d'ailleurs seront jouées toutes les parties.

— oOo —

Mlle Diane Poirier, d'Acton Vale, a de nouveau prouvé sa supériorité dans un tournoi de tennis, en effet, elle a remporté les honneurs du tournoi Féminin de Tennis de Bagot en triomphant de Mme Suzanne Blais-Fontaine, ex-championne du Comité par le compte de 6-0 et 6-2 étant de ce fait couronnée championne de Bagot. En outre, Diane a reçu l'emblème de cette compétition, soit "la Coupe Daniel Johnson", des mains de M. Jean-Guy Loisel d'Union qui agissait comme arbitre de la rencontre.

— oOo —

Après plusieurs essais dans des tournois précédents et sans succès, un fervent amateur local de la pétanque, Robert Chevanelle, a connu enfin la chance (et quelle chance...) en effet, il a remporté les honneurs du dernier "Tournoi du Maître" disputé sur le terrain du Club "Le Cochonnet", en remportant 15 victoires et en accumulant le plus grand nombre de points soit 159. Pour cet exploit, le "maître" de la pétanque s'est mérité le magnifique trophée offert par M. Denis Doris, président du Club de Golf d'Acton Vale.

— oOo —

Le Club de la Saison Acton a décroché son 2e championnat consécutif dans la ligue de balle-molle des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale pour ainsi mettre un terme à la 2e saison de ce circuit dont la formation remonte à juin 1969. En effet, les hommes de

Richmond, Asbestos, Windsor, Drummondville, Princeville et bien entendu Acton Vale.

La première rencontre est prévue pour le 7 novembre et la cédule comprendra vingt parties.

Les dirigeants de ce nouveau circuit de hockey mineur semblent bien confiants de la réussite de cette nouvelle formation et ils comptent bien que les gens des villes concernées verront à encourager leurs favoris au cours de la prochaine campagne 1970-71.



M. Yves Loisel choisit chevalier émérite à Acton Vale

ACTON VALE, (DNC)—Le Conseil 2825 des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale a tenu sa première réunion mensuelle régulière sous la présidence de M. Gilles Lamothe. A cette occasion, tous les membres ont été invités à choisir parmi ceux qui se sont le plus dévoués au cours des dernières semaines, celui qui méritait le titre de "Chevalier-émérite du mois" ainsi que deux "Chevaliers-Etoile". Le choix des membres s'est arrêté sur M. Yves Loisel pour le titre de "Chevalier-émérite" et sur MM. Jacques Coutu et Claude Bernard pour celui de "Chevalier-Etoile".

Une plaque a été présentée à M. Loisel tandis que MM. Bernard et Coutu reçoivent chacun un certificat des mains du Grand-Chevalier M. Gilles Lamothe.

Nominations

M. Jacques Fournier a été nommé président des activités fraternelles au sein du Programme-en-Six-Points, ce qui complétait de ce fait cet important comité. En effet, les autres responsables de sections ayant déjà été nommés au cours des semaines précédentes. Outre M. Fournier, ce comité est formé de M. Claude Bernard, à la présidence générale; M. René Bouthot, à la présidence des Activités du Conseil; M. Nod Timmons, à la présidence des Activités Catholiques; M. Yves Loisel, à la présidence des Activités Familiales; André Chevanelle, à la présidence des Relations Extérieures (publicité) et M. Jean-Claude Boisjoly à la présidence du comité de Recrutement et Assurances.

Journée Colombienne

M. Rolland Chagnon a accepté la charge de président de la Journée Colombienne pour 1970. Une nouvelle formule sera adoptée cette année pour cette Journée Colombienne. Il semble que le tirage, qui se fait habituellement à cette occasion serait remplacé par une souscription générale. D'ailleurs des nouvelles vous seront communiquées bientôt à ce sujet.

Comité de Réceptions

M. Gilles Lamothe a confirmé la nomination de M. Denis Bisson, comme président du Comité de Réception qui comporte particulièrement l'organisation des dîners mensuels.

Activités 1970-71

Le Grand-Chevalier, M. Gilles Lamothe, a ensuite donné le programme des activités prévues pour l'année colombienne 1970-71. Ainsi en septembre: reprise des activités du conseil; octobre: bal masqué; novembre: congrès diésain à Acton Vale; Journée Colombienne et Commémoration des Morts; décembre: fête des enfants des Chevaliers; janvier: Soirée Fraternelle; février: Partie de Cartes; mars: partie de sucre; avril: promenade en auto-neige; mai: Fête des Mères; juin: Gala Annuel des Chevaliers. Comme on peut le constater, les Chevaliers de Colomb d'Acton Vale connaîtront de nouveau une année des plus actives au cours des 10 prochains mois.

c'est le temps du remue-ménage



on se remue!

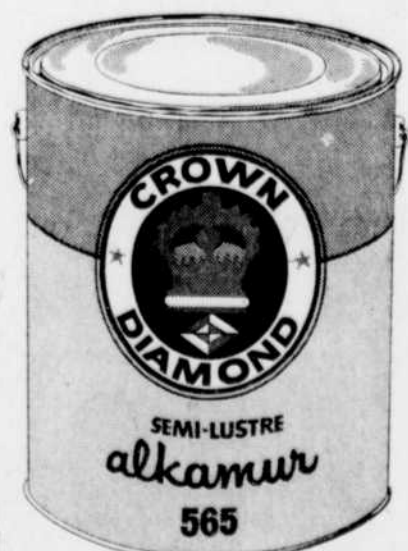
Si vous craignez d'en voir de toutes les couleurs pendant votre ménage d'automne, voyez plutôt votre marchand Crown Diamond. Il vous conseillera une peinture de qualité, comme l'Alkamur semi-lustre. Et il vous préparera, sur place, les teintes exactes que vous désirez. De plus, c'est un spécialiste en décoration. Alors, n'ayez pas peur de vous fier à votre marchand Crown Diamond... car, lui, il n'a pas peur de se remuer pour ses clients!

vous ménagez!

Achetez votre peinture d'intérieur chez Crown Diamond et épargnez presque 30% du prix ordinaire, suggéré au détail. Cette offre ne vaut que pour un temps limité. Hâtez-vous donc de vous procurer plusieurs gallons d'Alkamur semi-lustre pour aussi peu que

\$8.79 le gallon

CHEZ TOUT MARCHAND PARTICIPANT



En blanc comme en teintes pastel ou moyennes

Berlitz peut améliorer votre anglais

Comment? La Méthode Berlitz*. Nos 60 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Inouïable? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

Berlitz

Langues vivantes • Leçons pratiques

Sherbrooke, 1845 ouest, rue King. Tél. 569-9179

LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE RICHMOND

AVIS AUX MEMBRES

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés au public, le VENDREDI SOIR, 25 SEPTEMBRE.

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés au public le VENDREDI SOIR, 25 SEPTEMBRE 1970, à 6h. p.m., ainsi que la journée du LUNDI, 28 SEPTEMBRE 1970, pour faire la conversion et les changements de la comptabilité au système électronique.

La Direction

par : Pierre Massé, gérant.

Glanures thettfordoises

THETFORD MINES, (MD) — Un porte-parole de la Commission scolaire régionale de l'Amiante a précisé que cet organisme ne s'est jamais immiscé dans le transport du midi des écoliers de Thetford Mines.

Le Normand Bergeron qui a été condamné, la semaine dernière, à deux ans de prison pour avoir été le propriétaire d'un véhicule sans permis, a été condamné à deux ans de prison pour avoir été le propriétaire d'un véhicule sans permis.

Le Comptoir familial de la région de l'Amiante invite la population à faire parvenir ses dons en vêtements, meubles et articles de sport à son local situé au 1127, 4e Avenue, Thetford Mines. Le Comptoir familial désire aussi inviter la population régionale à ses séances de vente qui auront lieu deux fois par semaine, le mardi et le vendredi de chaque semaine.

L'Association coopérative féminine reprend ses activités et la réunion générale aura lieu le mercredi 24 septembre, à 8 heures p.m., à l'édifice syndical. Un défilé de mode par la maison chez Gaby sera présenté. La soirée se terminera par un goûter.

THETFORD MINES, (MD) — C'est cet après-midi, au sous-sol du Centre Paroissial de Thetford Mines, que se déroulera le congrès régional du mouvement des Femmes chrétiennes.

Ce soir, à 8 heures, à l'école St-Louis de Black Lake, se tiendra un défilé de mode au profit des Filles d'Isabelle de cette ville.

Les activités de la 34e troupe de scouts de St-Noël ont repris, hier soir, au collège St-Noël.

Un lecteur nous a appelé, hier, pour exprimer toute sa déception vis-à-vis le commerce de drogue qui se fait à Thetford Mines. «Les vendeurs écoulent leurs produits nocifs autant que les jeunes que les adultes. On ne fait rien pour réprimer ce fléau», a-t-il dit.

Samedi soir prochain, à 8 heures, au couvent Ste-Thérèse, il y aura présentation de l'excellent film de l'ONF «Le Festin des Morts» pour souligner la fête des martyrs canadiens, particulièrement de St-Noël Chabanel. L'entrée sera libre; jeunes et adultes seront les bienvenus.

La journée athlétique au CEGEP de Thetford Mines a été reportée à demain après-midi.

La Commission scolaire régionale de l'Amiante a embauché cinq professeurs supplémentaires pour enseigner aux élèves de huitième et neuvième années de St-Ferdinand d'Halifax, St-Jacques de Lévis, St-Pierre de Broughton, St-Antoine de Pontbriand et Ste-Méthode.

Un père de famille de St-Patrice de Beaurivage, comté de Lotbinière, a été condamné à six mois de prison pour avoir attenté à la pudeur d'une adolescente de 16 ans. Il a plaidé coupable à l'accusation portée contre lui. La sentence a été rendue par le juge Paul-Emile Fortin le 19 septembre.

L'enquête du coroner du jeune Gaston Raymond, un mortard décédé des suites d'un accident de la circulation survenu le 5 septembre dernier, aura lieu le 28 septembre, à 4 heures p.m., au Palais de justice de la ville de l'Amiante.

Fibres sportives

THETFORD MINES, (AG) —

Alors que nous étions en vacances à Montréal, la semaine dernière pour assister aux toutes des Expos, nous avons été très surpris d'apprendre que les Indiens de Québec et les Aigles de Trois-Rivières avaient obtenu une franchise dans un circuit américain, soit la Ligue Eastern de classe «AA». De plus, comme les Alouettes de Sherbrooke ont annoncé leur retrait à la fin de la dernière saison, ils ne restent plus que deux équipes en lice pour l'an prochain soit Thetford Mines et Drummondville. Ce n'est donc plus qu'une question de temps avant que l'on annonce officiellement la mort de la Ligue Provinciale de baseball, à moins que l'on réussisse à trouver au moins trois nouvelles équipes, ce qui est pratiquement impossible.

On peut dire que les deux clubs qui ont sauvé la Ligue Provinciale le printemps dernier, soit maintenant responsable de sa mort. A notre avis, les Indiens de Québec et les Aigles de Trois-Rivières ne sont pas à blâmer. Comme la survie du circuit Ellyson était sérieusement menacée par suite du retrait de Sherbrooke, ils ne voulaient pas être pris en dépourvu. Comme le veut le dicton: «Il vaut mieux prévenir que guérir».

La mort éventuelle de la Ligue Provinciale était à prévoir depuis 1967, l'année où on a aboli le règlement limitant le nombre de joueurs américains à 7 seulement. C'est justement à ce moment-là que l'on a commencé à payer des salaires fabuleux. Depuis 1967, on a vu tour à tour les clubs Acton Vale, Coaticook, Lachine, Plessisville, Granby et maintenant Sherbrooke, se retirer parce qu'ils ne pouvaient plus tenir le coup.

Dans le domaine du hockey,

la Ligue Junior «B» des Cantons de l'Est comptera une nouvelle équipe cette année, soit celle de Cowansville. Cette nouvelle formation sera dirigée par nul autre que Roland Morisseau qui a piloté nos défenses Canadiennes Junior «A» de Thetford Mines en 1966-67 et 67-68.

A notre avis, la direction des Braves Junior «B» de Thetford a fait un choix judicieux en embauchant Marcel Fillion comme instructeur de l'équipe, pour remplacer Réjean Arquin qui a remis sa démission. Nous ignorons si Marcel Fillion s'avérera un bon meneur d'hommes, mais une chose est certaine, c'est qu'il connaît le hockey à fond par suite de sa longue expérience comme joueur dans les rangs professionnels. De plus, en raison de son âge, il devrait être respecté de tous ses joueurs.

Les Braves qui débuteront leur saison le 18 octobre, perdent les services de 9 joueurs cette année. Ce sont: Yvon Pouliot et Jean-Marie Lehoux des Castors Junior «A», de qui s'alignent maintenant avec Sherbrooke de même que Alain Dumas, Mario Lambert, Normand Henri, Mario Duval, Pierre Labonté, Martial Cloutier et Maurice Lemay qui ont maintenant dépassé l'âge limite réglementaire.

Pour remplacer le gardien de buts Yvon Pouliot, les Braves ont obtenu le jeune Mario Lessard d'East Broughton qui était le cerbère subalterne des Castors de Sherbrooke l'an dernier après avoir occupé le même poste avec les Canadiens Junior «A» de Thetford Mines en 1968-69. L'équipe locale a également obtenu quatre autres joueurs qui étaient à l'entraînement des Castors cette année, soit un défenseur qui s'alignait avec cette équipe l'an dernier ainsi que trois joueurs d'attaque.

Salaires des amonnières: \$48,000

THETFORD MINES, (CG) — La Commission Scolaire Régionale de l'Amiante déboursera environ \$48,000 pour payer les salaires des amonnières qui travailleront dans les écoles de la juridiction.

Les Ecoles desservies par un amonnière seront: Ecole Secondaire de Thetford; Père André Beauséjour; Ecole Secondaire de Thetford et Albert Carrier; MM. Ferdinand Beauchemin, Félix Pinchaud et Robert Garneau; Académie St-Maurice; L'abbé Pierre Tournant; Collège de La Salle; M. Jean-Marie Poirier; Académie St-Gabriel; M. Benoît Morin; Collège St-Noël; Père Claude Soucy.

Enfance inadaptée de Thetford; Père Victor Grondin; Elèves de langue anglaise; M. Yves Fournier; Ecole Polyvalente de Black Lake; Père Raymond Goudeau; MM. Jacques Tanguay et Pierre Asselin; Ecole Secondaire de East-Broughton; M. Bertrand Jacques; Ecole Polyvalente de Disraeli; M. Fernand Morin et Denis Gingras; Ecole Secondaire St-Evariste; M. Benoît Fréchette.

Construction et agrandissement à deux usines de Princeville

OTTAWA, (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier l'octroi de subventions au développement régional totalisant \$221,000 en vue de la construction d'une usine et l'agrandissement et la modernisation d'une autre au Québec.

La Salle Tricot Ltee, de Plessisville, reçoit une subvention de \$100,000 qui sera utilisée à l'expansion et à la modernisation de son usine.

Le ministère de l'Expansion économique régionale précise, dans une communication remise à la presse, à Ottawa, qu'environ 153 emplois seront ainsi créés.

D'autre part, Les Patates Québécoises Ltee, de Québec, touche une subvention de \$41,000 pour la construction d'une usine d'entassement et de triage dans cette ville. On estime que cette usine permettra d'engager 13 personnes.

Dans le conflit scolaire

Les parents du secteur de l'Amiante s'insurgent contre les professeurs

THETFORD MINES, (MD) — Dans un communiqué de presse émis hier soir, l'Association des parents catholiques du Québec, secteur de l'Amiante, s'insurge contre l'Association des professeurs de l'Amiante, lequel organisme a récemment critiqué la décision de la Commission scolaire régionale de l'Amiante de maintenir dans les écoles de cinq municipalités les élèves du premier cycle du secondaire.

«C'est le droit le plus élémentaire de l'APA d'intervenir dans le domaine de l'éducation. Mais les parents et les contribuables en général sont en droit de s'attendre à ce qu'une telle démarche soit faite sérieusement», de préciser l'APCQ de la région de l'Amiante.

L'Association des parents veut poser quelques questions à l'APA à ce sujet: «Quels sont, en nombre, les effectifs de l'Association des instituteurs de l'Amiante et, de ce nombre, combien ont été présidents de la démarche soudaine de leur mouvement? Pourquoi cette intervention tardive quand l'APA s'est montrée jusqu'ici si discrète dans le différend qui opposait la Commission scolaire régionale de l'Amiante et l'Association des parents? L'Association des parents aurait-elle apprécié l'apport de l'APA quand les parents en étaient à élaborer leur prise de position? L'APA reconnaît-elle aux parents un certain rôle dans l'élaboration des politiques de la CSRA? Quel est le rôle des enseignants dans l'élaboration des politiques scolaires? Dans

quelle mesure, jusqu'ici, l'APA s'est-elle élevée au-dessus des intérêts professionnels de ses membres pour considérer les véritables intérêts de l'élève et de son éducation?»

L'Association des parents s'inscrit en faux contre le prétendu de ceux qui répugnent à créer une véritable société de participation dans le domaine de l'éducation. Et elle réplique à ce que ses membres soient réduits au rôle de consommateurs à la merci d'une oligarchie. Si l'APA ne veut voir en cela que le «chantage» de certains parents, ces derniers invitent les éducateurs à réfléchir sur le rôle et la place que doivent prendre les parents dans la mise en place de la réforme scolaire, compte tenu de l'esprit du rapport Parent à ce sujet.

Education de qualité

Les parents voudraient bien savoir ce qu'entend l'APA par une éducation de qualité. «Quels sont les éléments essentiels de cette «éducation de qualité»? Dans quelle mesure cette «éducation de qualité» est-elle conçue comme un «on so, sans référence à l'élève? Dans quelle mesure l'école doit-elle développer la dimension physique, intellectuelle, morale, religieuse, se trouve-t-il au centre de cette «éducation de qualité»? sont autant d'interrogations soulevées par l'APCQ.

L'Association des parents catholiques de la région de l'Amiante affirme que c'est justement en considération des exigences d'une éducation de la meilleure qualité souhaitable, compte tenu de toutes les dimensions du sujet de l'éducation, c'est-à-dire de l'élève, que

les parents sont venus à réclamer de la CSRA pour leurs enfants du niveau secondaire du premier cycle, un aménagement différent de celui que la direction générale de la CSRA avait unilatéralement inventé, sans consulter ni les professeurs, ni les parents.

L'Association des parents veut également réitérer une autre assertion de l'APA qui prétend que le maintien du premier cycle du secondaire au plan local va entraîner un surplus de dépenses aux contribuables.

«Les parents sont particulièrement sensibles à ce sujet qu'ont les professeurs de leur éviter des charges inutiles. Les professeurs ont-ils jamais évalué ce qu'il en coûte annuellement pour transporter à Thetford Mines un élève en provenance des confins du territoire de la région, soit de St-Ferdinand, de Ste-Méthode ou de St-Jacques de Lévis? L'intégration des huitième et neuvième années au cours élémentaire économiserait \$15 millions de dollars à la province, d'après un mémoire de la Commission scolaire de Sherbrooke», d'ajouter le communiqué de presse de l'APCQ.

Quant au décloisonnement, les parents ne sont pas surpris outre mesure de constater l'admiration fétichiste dont l'APA entoure ce nouveau «gadget», qui a pour nom «dépense», qui n'a pas fait ses preuves, qui a été répudié en certains endroits après avoir été expérimenté, et dont des professeurs d'université contestent le bien fondé.

Les parents sont un peu navrés de constater que l'APA

considère comme une valeur absolue, sans d'évidentes zones grises, ce qui n'a qu'une valeur tout à fait relative. «Les professeurs ne peuvent pas ignorer que, de principes que l'on prend pour tels mais qui n'en sont pas, on ne peut guère arriver à des conclusions fermes. C'est bien clair ce qui sépare les parents de l'APA en ce qui concerne le décloisonnement: pour l'APCQ ce nouveau truc n'a qu'une valeur relative, tandis que pour l'APA il s'agit d'une valeur absolue. Les parents ne sont pas pris de fétichisme à l'endroit du décloisonnement», de narre ensuite l'APCQ.

L'APA fait état d'un éventuel projet de loi visant à regrouper les Commissions scolaires. Les parents contributables et électeurs veulent seulement observer à ce sujet qu'il faut toujours se garder de prendre ses rêves pour des réalités.

«Enfin, l'APA veut assister aux séances de médiation avec les parties impliquées. C'est le vœu des parents de voir les instituteurs saisis publiquement du problème et que l'exécutif de l'APA n'ait pas la tentation d'engager ses membres sans consultation préalable de ses membres. Les parents seront heureux d'assister à l'élaboration de leurs positions collectivement prises. C'est l'avis des parents que les politiques scolaires doivent être prises au grand jour et ne pas être le privilège exclusif de quelque groupe que ce soit», de conclure le communiqué de presse de l'Association des parents catholiques du Québec, secteur de l'Amiante.

Le club Kiwanis réprovoque la décision de la Régionale

THETFORD MINES, (MD) — Le club Kiwanis de Thetford Mines réprovoque la récente décision prise par les commissaires d'écoles de la régionale de l'Amiante, face au regroupement et au décloisonnement des élèves de huitième et neuvième années, dans le secteur de Thetford Mines.

Dans un communiqué de presse émis hier le club Kiwanis désavoue la décision de la Commission scolaire régionale de l'Amiante d'organiser

des classes de secondaire I et de secondaire II dans les cinq paroisses où des parents sont opposés au projet de regroupement, c'est-à-dire à St-Ferdinand d'Halifax, St-Jacques de Lévis, Ste-Méthode, St-Antoine de Pontbriand et St-Pierre de Broughton.

Le dossier pour désapprouver le geste des commissaires de la régionale de l'Amiante s'accumule de réprimandes à chaque jour. L'Association des professeurs de l'Amiante et l'Association des principaux

d'écoles de la région de Québec, cellule Amiante, furent les deux premiers organismes à dénoncer la volte-face des commissaires de la régionale de l'Amiante.

Implications

Le club Kiwanis considère que la résolution sur le décloisonnement au niveau secondaire adoptée à la séance de la Commission scolaire régionale de l'Amiante tenue à Thetford Mines, le 16 septembre

1970, a des implications, très sérieuses sur le système d'éducation de la province de Québec.

Le club Kiwanis suggère aux membres de la Commission scolaire régionale de l'Amiante de repenser leur décision dans l'intérêt de toute la population et de maintenir sa décision antérieure de procéder sans retard au décloisonnement scolaire sur tout le territoire de la régionale de l'Amiante.

Ala suite de la réunion de l'UCC à Inverness...

Les fermes forestières: peut-être une solution

THETFORD MINES, (MD) — Les quelque 300 participants au congrès annuel de la Fédération de l'UCC de Québec-Ouest, qui s'est déroulé à Inverness, ont émis l'avis que l'exploitation des fermes forestières pourrait être une solution pour de nombreuses fermes marginales si les débouchés de cette industrie étaient suffisants.

Selon eux, dans les régions de Mégantic et de Lotbinière, les terres à bois ne sont pas prêtes au regroupement. Elles seraient rentables, ces fermes forestières devraient avoir une étendue de 500 à 700 acres pour permettre une coupe annuelle de 300 à 400 cordes de bois qui rapporterait des revenus nets de l'ordre de \$4,000 à \$5,000, ont-ils fait observer.

Voici d'autres opinions exprimées par les congressistes: — Que le gouvernement verse des subventions pour la construction de chemins d'accès aux terres à bois; — Le développement de la production du bois; — Que les institutions bancaires développent des spécialistes dans les problèmes agricoles afin d'être mieux en mesure de considérer les demandes de prêts soumises par les agriculteurs; — Il est regrettable que les Commissions scolaires régionales n'offrent pas encore l'option agricole.

Le problème du recrutement se fait sentir chez les Chevaliers: campagne

THETFORD MINES, (CG) — C'est en fin de semaine que se tenait à Thetford Mines le Congrès régional des Chevaliers de Colomb des districts 7, 28, 29 et 41. Ces districts groupent, entre autres, les Conseils locaux de Thetford Mines, Black Lake, Plessisville, La Guadeloupe, East Broughton, St-Joseph de Beauce, Beauceville et Ste-Marie de Beauce.

L'ouverture se fit par un mot de bienvenue de MM. Louis-Philippe Boucher, maire de Thetford et Emile Cantin, Grand Chevalier, qui présenta à l'assemblée les députés des quatre districts.

A 13h15 dimanche, pendant que quelque 120 congressistes se réunissaient, leurs épouses partaient pour une visite touristique qui allait les mener à l'ancien et au nouveau St-Maurice, à la mine King-Beaver et au Mont Adstock.

Réception civique

A 5h30 p.m., le maire de Thetford recevait les dignitaires de l'hôtel de ville de l'endroit où on leur offrait un cocktail et les invitait à signer le Livre d'Or de la Cité.

Banquet

Deux heures plus tard, au local des Chevaliers de Colomb, 300 convives se rendaient à un somptueux banquet. Plus de 100 personnes prirent alors la parole, dont MM. Louis-Philippe Boucher, Emile Cantin, Joseph Tanguay, amonnière, John Gormley, député du district 28 et Paul

Fortin, cérémoniaire d'Etat. M. Boucher expliqua que la Cité de Thetford songeait sérieusement à réunir tous les organismes de la ville en vue de mettre sur pied un comité qui s'occuperait des problèmes de la jeunesse. Cette activité s'inscrirait très bien dans le cadre du programme de promotion individuelle et sociale des Chevaliers de Colomb qui seront invités à participer activement à la réalisation de ce projet.

M. Paul Fortin, cérémoniaire d'Etat, fit ensuite une rétrospective du congrès, expliquant qu'un tel événement avait pour but de faire le point sur le passé pour mieux se tourner vers l'avenir. Il insistait sur le fait que le régime de la ville en vue de la Journée Colombienne, particulièrement la Journée Colombienne de la jeunesse, cette activité s'inscrirait très bien dans le cadre du programme de promotion individuelle et sociale des Chevaliers de Colomb qui seront invités à participer activement à la réalisation de ce projet.

M. Paul Fortin, cérémoniaire d'Etat, fit ensuite une rétrospective du congrès, expliquant qu'un tel événement avait pour but de faire le point sur le passé pour mieux se tourner vers l'avenir. Il insistait sur le fait que le régime de la ville en vue de la Journée Colombienne, particulièrement la Journée Colombienne de la jeunesse, cette activité s'inscrirait très bien dans le cadre du programme de promotion individuelle et sociale des Chevaliers de Colomb qui seront invités à participer activement à la réalisation de ce projet.

M. Paul Fortin, cérémoniaire d'Etat, fit ensuite une rétrospective du congrès, expliquant qu'un tel événement avait pour but de faire le point sur le passé pour mieux se tourner vers l'avenir. Il insistait sur le fait que le régime de la ville en vue de la Journée Colombienne, particulièrement la Journée Colombienne de la jeunesse, cette activité s'inscrirait très bien dans le cadre du programme de promotion individuelle et sociale des Chevaliers de Colomb qui seront invités à participer activement à la réalisation de ce projet.

L'AGRICULTURE EST A UN TOURNANT DE SON HISTOIRE (M. A. Guérard)

THETFORD MINES, (MD) — «Que les agriculteurs ne se surprennent pas des malaises qu'ils affrontent pour coordonner leurs efforts en vue d'améliorer leur sort. L'histoire démontre que le même phénomène s'est produit chaque fois qu'une classe laborieuse a voulu sortir de l'étroitesse ou de l'exploitation dans laquelle elle était plongée depuis des années pour ne pas dire des siècles.»

Tels sont les mots d'encouragement lancés par le président de l'Union catholique des cultivateurs de la zone de Québec-Ouest, M. Armand Guérard, de Plessisville, lors du congrès de cet organisme tenu à Inverness, comté de Mégantic.

M. Guérard a ensuite affirmé que l'agriculture est à un tournant de son histoire et que le cultivateur sera obligé de s'adapter aux conditions et aux exigences toujours croissantes des marchés.

«Plus que jamais, a-t-il dit, l'agriculteur sentira le besoin d'une union forte et éclairée en dépit d'une diminution sensible du nombre de membres de l'UCC dans nos régions. La conviction et la solidarité de ceux qui y demeurent sont de plus en plus évidentes et nécessaires.»

L'équipe de Ste-Foy remporte le championnat provincial de soccer, section de Québec. — L'équipe de soccer de Ste-Foy a vaincu les Voyageurs de Thetford Mines par 6 à 1 et a ainsi remporté le championnat de la ligue provinciale de soccer, section de Québec.

Dans la première demie, Ste-Foy a complètement dominé le jeu en marquant trois fois. Pierre Marcoux a marqué le point qui allait éviter le blanchissage à Thetford.

La deuxième demie a vu des élan beaucoup mieux partagés, mais Ste-Foy a su garder le contrôle du jeu et remporter la victoire.

Le thé-mode annuel du Richelieu le 29

VICTORIAVILLE, (JR) — C'est mardi soir le 29 septembre qu'aura lieu le thé-mode annuel du club Richelieu. Cette activité, organisée par les dames Richelieu aura lieu à l'hôtel Central de Victoriaville. Elle s'inscrira dans les cadres de la campagne annuelle de charité de ce club social. L'autre grande soirée de la campagne aura lieu samedi soir le 3 octobre. Il s'agit de la dégustation de vins et fromages qui marquera en somme la clôture de la campagne.

Le président de la campagne Richelieu 70 est M. Roger Rouleau. Il a formé plusieurs comités qui vont à la rencontre de l'objectif de \$17,000. Dans la journée de lundi le 28 septembre, les familles de Victoriaville et d'Arthabaska seront appelées entre 5 heures et 9 heures p.m. Les dons d'un dollar et plus seront recueillis le lendemain soir par les membres du club.

Le président du club Richelieu de Victoriaville, M. Jacques Fréchet, invite la population de la région à se montrer généreuse au cours de cette campagne. L'œuvre que poursuit ce club social est de soulager l'enfance malheureuse et dans le passé, plusieurs gestes tendent à montrer que ce but a été atteint.

Chronique scolaire

THETFORD MINES, (CG) — Mlle Danielle Doyon a été engagée secrétaire à l'Ecole St-Alphonse à compter du 9 septembre 1970, au salaire prévu par la convention collective.

Le contrat d'huile à chauffage pour l'année scolaire 1970-71 a été accordé à M. J.-P. Marchand, représentant de Shell Canada Ltd., pour un montant de \$0.1250 le gallon impérial.

M. Yves Samson a été nommé contrôleur d'absences pour l'année scolaire en cours.

La Commission scolaire de la Cité de Thetford Mines procédera à l'achat du matériel d'éducation physique au cours de la présente année scolaire et l'assistant secrétaire-trésorier préparera le cahier des charges nécessaires à la demande de soumissions publiques qui sera faite à cet effet. Le tout est sujet à l'approbation du ministère de l'Éducation.

Un montant de \$721.53 sera versé à M. Pierre Marquis, architecte, en paiement de ses honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de l'aménagement extérieur de l'Ecole Ste-Marthe.

La Commission scolaire de la Cité de Thetford Mines appuie la demande de la Commission scolaire régionale de l'Amiante d'acheter un multiplicateur de rubans et un appareil «Reprovi-Repropr», considérant que ces derniers pourraient servir à toutes les commissions scolaires du territoire de la Régionale.

Un octroi de \$500 sera versé à la Direction Diocésaine de la Pastorale Scolaire.

La Commission scolaire régionale de l'Amiante ne pourra accepter que la première tranche de la subvention d'équilibre budgétaire 1970-71 soit versée directement à la Commission Scolaire de la Cité de Thetford Mines, parce que celle-ci n'a pas payé intégralement ses redevances de l'année scolaire 1969-70.

M. Denis Paradis et Arsène Salmon, commissaires, et M. Yves Samson, assistant secrétaire-trésorier, ont été nommés membres du Comité des Relations Professionnelles en vertu de l'entente provinciale des principaux.

M. Léopold Corriveau, président, MM. Albert Blais, Ronald Samson et Léandre Poulin, commissaires, ainsi que M. Elou Allaire, directeur général des études ont été nommés membres du Conseil de Commission en vertu de l'entente provinciale des principaux.

M. Léopold Corriveau, président, M. Albert Blais, commissaire, M. Elou Allaire, directeur général des études, MM. Charles-Eugène Labbé, Alban Nadeau, principaux, ainsi que Soeur Corinne Lamontagne, principale, ont été nommés membres du comité des Politiques Pédagogiques en vertu de l'article 4.3.04 de la convention collective des enseignants.

M. Denis Paradis, commissaire, M. Yves Samson, assistant secrétaire-trésorier, Soeur Lucille Lebel, principale, ont été nommés membres du Comité de Classification du personnel enseignant en vertu de l'article 6.2.01 de la convention collective provinciale des enseignants.

M. Paul-Marie Labbé, Frère Robert Bérubé et Soeur Lucille Lebel, principaux, ont été nommés membres du Comité d'Appréciation du personnel Enseignant en vertu de l'article 5.4.01 de la convention collective provinciale des enseignants.

M. Jean-Pierre Lafleur a été engagé spécialiste en éducation physique, au salaire prévu par la convention collective. Le président a été autorisé à signer son contrat d'engagement.

La Commission Scolaire confie jusqu'au 1er septembre 1971 la fourniture de l'huile à chauffage No 2 à Emile Lamontagne, au prix de \$0.1224 le gallon impérial, et la fourniture de l'huile à chauffage No 6 à Robert Lavalée, au prix de \$0.1059 le gallon impérial.

Le président, M. Benoît Cyr, et le secrétaire-trésorier, M. Omer St-Laurent, ont été autorisés à signer, avec l'HdA-Q, Québec, le contrat de fourniture d'électricité pour le Pavillon Professionnel situé sur la rue Huppé.

La Commission Scolaire, sous réserve de l'approbation du ministère de l'Éducation, accepte les travaux effectués aux fournaises de l'école polyvalente de Disraeli par la Compagnie Volcano, au montant de \$7,034.99.

Mme Carmen Lamontagne a été engagée sténo-secrétaire au service de l'audio-visuel, aux conditions de la convention collective du personnel de soutien.

Mlle Doris Pomeroy a été engagée comme sténo-dactylo au service à l'école des Métiers de Thetford, aux conditions de la convention collective du personnel de soutien.

Mlle Kiane Lehoux a été engagée sténo-dactylo au service de l'équipement, aux conditions de la convention collective du personnel de soutien.

M. J.-M. Roy a été désigné comme délégué officiel et M. Ronald Samson comme substitut du délégué auprès de l'assemblée générale de la Fédération des Commissions Scolaires avec mandat de parler pour et au nom de ladite commission scolaire.

Chronique municipale

THETFORD MINES, (CG) — Les dépenses non admissibles aux termes de la loi de la Société d'Habitation du Québec qui ont été effectuées par la Cité de Thetford Mines, dépenses qui s'élevaient à \$11,990.19 en 1968 et à \$68,583.55 en 1969, seront payées à même les fonds généraux de la municipalité pour l'exercice financier 1969.

Pour faire suite aux soumissions reçues le 14 septembre 1970, la Cité de Thetford Mines achètera de «Les produits chimiques Duntar Limitée» tout le sel en vrac dont elle aura besoin durant la prochaine saison froide, au prix de \$16 la tonne, plus la taxe de vente provinciale de 8%.

La Protection Civile a été autorisée à installer au poste de police et pompiers de la Cité un poste de radio, une antenne sur le toit dudit édifice ainsi que la facilité de relier l'antenne au poste par un câble RG A/V sans aucun frais pour la Cité.

Les services des huit policiers-pompiers mentionnés ci-dessous seront retenus en permanence: Robert Bourret, Serge Dodier, Marcel Dostie, Gilles Gareau, Jean-Paul Garneau, Serge Giroux, Denis Gosselin et René Gosselin. Le salaire et les conditions de travail de ces employés seront ceux déterminés à la convention collective de travail en vigueur entre l'Association Professionnelle des Policiers-Pompiers de Thetford Mines et la Cité de Thetford Mines.

L'ingénieur de la Cité a été autorisé à préparer les plans et devis relatifs à l'exécution des travaux d'agrandissement et d'égouts sur les rues Bourgault, Boucher, Des Rosiers et Des Pins, et de soumettre lesdits plans et devis à la Régie des Eaux du Québec.

La Cité de Thetford Mines retiendra les services professionnels de «Urbatone Inc.» pour la confection des plans et devis des phases 2 et 3 tel que décrit dans le devis vu ni par cette firme. Le coût total de ces travaux ne dépassera pas le montant de \$27,100, ce qui inclut les montants déjà payés pour la phase I.

La Cité de Thetford achètera de la Fabrique de la paroisse St-Alphonse le terrain de stationnement du côté de la rue Dumais, de la rue des Baptêmes et de la rue Mailhot. Le coût de la transaction est de \$4,161.

Dernier tournoi de golf à Asbestos

ASBESTOS, (YC) — Le tournoi de fermeture du Club de golf d'Asbestos aura lieu les samedi et dimanche le 26 et 27 septembre courant.

A cette occasion, le tournoi se jouera comme ceci: 2 jours, 1 balle, c'est-à-dire que les deux joueurs joueront sur la même balle, chacun leur tour. Le handicap cumulé des joueurs devra être supérieur à 25. La distribution des prix se fera comme suit: premier prix: 60 p. cent de la bourse; deuxième prix: 25 p. cent de la bourse; troisième prix: 15 p. cent de la bourse. Les pointages seront bruts seulement. Les personnes qui veulent être prêts à temps pour le tournoi, doivent chercher immédiatement leur partenaire. Les dames intéressées peuvent également participer au tournoi. Pour les dames, il y aura deux équipes gagnantes et le minimum du handicap devra être supérieur à 35.

Granby...et environs

GRANBY, (MT) — L'Association des Entrepreneurs en Construction tiendra une réunion générale ce soir au Club social de la rue Elgin. La rencontre sera précédée d'un souper qui débutera à 6h30 p.m. Tous les membres sont invités à cette importante réunion, alors que Me Bernard Trudel sera le conférencier invité. Celui-ci traitera d'un sujet d'actualité.

La Commission scolaire régionale Meilleur n'a pas encore complété l'engagement de son personnel enseignant. Selon les renseignements fournis récemment, on serait encore à la recherche de quelque 10 professeurs spécialisés, particulièrement dans le domaine des sciences, des mathématiques et de l'anglais. Selon l'opinion émise par M. Lucien Lambert, directeur général des écoles, il n'y aurait plus de professeurs de livres à travers toute la province, dans ces disciplines, pour les niveaux de secondaire IV et V.

M. Jean-Louis Tétrault, maire de Granby et président de la Caisse d'entraide économique locale, vient d'être nommé à la Fédération des Caisses. Il fera désormais partie du bureau de surveillance de l'organisme provincial. On sait que M. Tétrault avait fondé la CEE de Granby il y a quelques mois, et que les progrès accomplis depuis ont dépassé toutes les espérances.

C'est samedi prochain qu'aura lieu la prochaine initiation chez les Chevaliers de Colomb de Granby. On profitera également de l'occasion pour procéder à l'initiation des nouveaux membres de différentes municipalités de la région, soit Cowansville, Waterloo, L'Ange Gardien et St-Paul. La cérémonie se tiendra au local de la rue Dufferin, sera suivie d'une grande soirée de danse, à laquelle tous les membres sont invités.

Une nouvelle bâtisse sera prochainement mise en chantier dans le parc industriel de Granby. L'édifice servira d'entrepôt à la compagnie Caroussel Fashions, qui décidait récemment de s'établir dans notre ville, d'une superficie de plus de 23.000 pieds carrés, la construction néo-classique Léo Bouthillier Ltee qui se chargera de la réalisation de cet édifice, lequel s'élèvera sur la rue St-Valier.

LE PARC LUSSIER PLUS REALISTE QU'UNE PISCINE INTERIEURE?

GRANBY, (MT) — Selon M. Yves Gagnon, coordinateur des Loisirs de Granby, le projet du parc Lussier, pour lequel un référendum sera tenu le 28 septembre courant, est plus réaliste, pour l'instant du moins, qu'une piscine intérieure. C'est du moins l'opinion qu'il a exprimée devant les membres du Club Richelieu de Granby, alors qu'il prononçait une causerie sur le sujet.

Il a d'abord insisté sur le fait que le parc Lussier représente un projet-pilote. "C'est la concrétisation d'une première étape, dit-il. Si ce projet se réalise, nous pourrions songer à d'autres projets par la suite, dont le parc Fortin et une piscine intérieure."

Ardeur refroidie

Concernant le projet d'une piscine intérieure, ardemment souhaitée par certains citoyens, M. Gagnon a exprimé ainsi son point de vue: "Je suis un ardent partisan de la construction, mais notre ardeur doit être refroidie d'abord par son coût, qui est quatre fois plus élevé que celui du parc Lussier, par le problème de la fréquentation et par celui de la facilité". Le coordinateur des Loisirs de Granby ajoute qu'une piscine intérieure ne servirait pas 265 jours par année. De plus, selon lui, il passerait plus de monde au parc Lussier au cours de l'été que dans une piscine intérieure durant toute l'année.

D'autres considérations

On peut ajouter également que dans l'esprit des Loisirs

Le CAP fournit plus d'informations aux ouvriers sur le référendum

GRANBY, (MT) — Le Comité d'Action politique du Conseil central de Granby n'a encore pris aucune position définitive concernant le référendum du 28 septembre concernant un emprunt de \$165.000 pour l'aménagement du parc Lussier. Le CAP se propose cependant d'indiquer une ligne de conduite aux ouvriers syndiqués de notre ville, mais il considère que les renseignements disponibles actuellement sur le sujet sont nettement insuffisants.

C'est pourquoi une grande réunion d'information est prévue pour ce soir, à l'édifice du Conseil Central, sur la rue St-Jacques. La rencontre débutera à 8 heures p.m., et les invités seront justement des personnes qui seront en mesure de fournir plus de renseignements concernant ce projet, considéré comme prioritaire et projet-pilote par les autorités municipales de Granby.

Seront en effet présents pour expliquer leur point de vue MM. Yves Gagnon, coordinateur des Loisirs de Granby, Guy Lemonde et Gilles Coderre, conseillers municipaux, de même que MM. Gaston Forand et Georges Papineau. Précisons que l'échevin Bruce Payne, qui avait également été invité à la rencontre, a refusé d'y prendre part, alléguant qu'il n'avait rien à ajouter sur ce qu'il avait déjà dit. On sait que lors de la réunion publique d'information tenue à l'hôtel de ville, alors que le référendum avait été demandé, M. Payne s'était nettement prononcé contre le projet, expliquant que la population avait plus besoin de pain et de beurre que d'un parc d'amusement. Au cours de la rencontre de ce soir, M. Gérard Taylor, conseiller syndical à Granby, agira comme animateur.

Ni pour ni contre

Précisons tout de suite que le but de la rencontre de ce soir n'est pas de faire de la cabale, ni pour ni contre le référendum qui sera tenu lundi prochain. Comme l'a expli-

qué M. Pierre Gendron, responsable du Comité d'Action politique, "le CAP hésite à prendre position, faute d'informations".

Plusieurs détails ont été fournis sur le coût matériel du projet, de même que sur son coût. Pour le CAP, cependant, d'autres questions importantes n'ont pas encore reçu de réponses. Quels seront précisément les services inclus dans le projet? Quel en sera le mode de financement? Risque-t-il de nécessiter des expropriations? Certaines spéculations sont-elles à craindre?

Le dernier mot à la population

Qu'advient-il de ce projet, sur lequel les Loisirs de Granby travaillent depuis maintenant cinq ans? Les autorités municipales l'ont accepté, mais la population a demandé la tenue d'un référendum. Ce sont donc les contribuables qui auront le dernier mot, et on saura à quoi s'en tenir le 28 septembre courant à la suite du référendum, qui sera tenu à l'hôtel de ville de Granby. Comme l'a déjà dit M. Gagnon: "Nombre de personnes se plaignent avec raison que des municipalités plus petites ont des facilités de loisirs qu'on ne trouve pas à Granby, mais si la population refuse le référendum, nous saurons alors quoi répondre à ces plaintes..."

A ces questions, et à bien d'autres, les responsables du Comité d'Action politique désirent que les personnes compétentes dans ce domaine répondent, et c'est précisément le but de la réunion de ce soir, à laquelle sont conviés tous les travailleurs syndiqués, de même que la population en général.

Information nécessaire

Selon M. Gendron, le manque d'informations pertinentes à l'égard de la tenue d'un référendum a été souligné lors d'une récente réunion du CAP lui-même, de même que lors d'une rencontre du Conseil Central de Granby. "Nous voulons rencontrer les gens appropriés pour discuter du projet, de conclure la responsabilité du CAP. Nous ne sommes évidemment pas contre les loisirs, mais si le projet actuel ne répond pas aux besoins des travailleurs, nous adopterons une ligne de conduite en conséquence..."

La loi du référendum

Par la même occasion, M. Gendron s'en prend à la loi du référendum des travailleurs. "C'est une loi bourgeoise, dit-il, qui ne permet pas à la plupart des ouvriers, de même qu'aux jeunes ayant le droit de vote de se prononcer." Si c'est une loi actuelle dont il faut s'accommoder, le CAP se propose bien dans un avenir plus ou moins proche de faire une campagne intensive afin qu'une formule soit trouvée qui permette vraiment à l'ensemble de la population de se prononcer dans de tels cas.

Dans une lettre au conseil

La ligue des propriétaires demande aux édiles de faire respecter les règlements

DRUMMONDVILLE, (AR) — La Ligue des propriétaires de Drummondville a décidé d'insister auprès des autorités municipales de la Cité de Drummondville, pour que ces dernières fassent respecter ses règlements et prennent les mesures nécessaires, s'il le faut pour faire respecter les lois établies.

C'est en ces termes que s'exprime cet organisme, dans une lettre adressée au conseil municipal, concernant le problème d'une piscine construite dans la Cité et qui, selon des plaintes reçues ne respecterait pas les clauses des règlements 616 et 801, et également à la suite d'une rencontre entre les autorités municipales et la direction de la Ligue des propriétaires, il y a deux semaines, lors d'une as-

semblée publique.

A cette occasion, la Ligue avait demandé aux membres du conseil de se prononcer publiquement sur la situation entourant la plainte formulée par M. Jean-Guy Doyon, concernant la piscine construite sur la propriété de Me Michel Duchesne.

A cette occasion le maire Philippe Bernier avait déclaré que la question avait été discutée en comité plénier et que majoritairement les membres du conseil avaient décidé de laisser porter la chose, puisqu'ils étaient sûrs que s'ils voulaient faire respecter le règlement, ils s'engageaient à coup certain dans un procès qu'ils étaient à peu près assurés de perdre. Il ajoutait de plus que le conseil

avait décidé majoritairement de ne prendre action que si des pressions valables étaient faites par les citoyens, sur le conseil, à cet effet.

La ligue s'étonne

Dans sa lettre, la Ligue des propriétaires déclare s'étonner que des sujets si importants ne soient discutés qu'en caucus et se demande si des contribuables peuvent faire des pressions lorsqu'ils ne sont pas informés des décisions prises par le conseil municipal, comme ce fut le cas pour cette affaire, précise-t-on.

La lettre précise également qu'il semble que dans le cas présent le conseil hésite à prendre ses responsabilités et désire faire porter l'odieux de la réaction possible sur le dos de la Ligue des propriétaires et c'est pour cette raison que cette dernière proteste contre cette manière de diriger les affaires municipales.

Question de principe

Ajoutant qu'elle n'a rien contre le contribuable concerné dans ce litige, (Me Duchesne), la Ligue spécifie cependant qu'elle désire, par question de principe que la ville donne suite à la plainte formulée par M. Do-

yon et fasse respecter les règlements qu'il a lui-même édictés sans quoi il est possible que d'autres règlements soient aussi contestés par n'importe quel contribuable et que si le conseil a déjà abdiqué, on se retrouvera devant une situation de pagaille où chacun pourra faire à sa guise sans encourir de peine.

Inacceptable

La lettre déclare de plus que "La ligue des propriétaires ne peut accepter qu'un conseil 'surnumériquement composé et aussi sur-rémunéré' admette en assemblée régulière qu'il attend des pressions des contribuables avant de prendre les mesures qui s'imposent et la Ligue se demande aussi si 'le statut social ainsi que les influences que peuvent exercer les faufts sont parmi les normes que le conseil apprécie avant de prendre action contre les violeurs de règlements'".

La lettre de protestation de la Ligue des propriétaires spécifie également qu'il semble y avoir "parmi les membres du conseil actuel des échevins qui semblent confondre la politique provinciale et la politique municipale et cela au détriment des contribuables de toute allégeance".

Une poursuite effrénée dans les artères de la ville

DRUMMONDVILLE, (RG) — Une poursuite effrénée a eu lieu dans les rues de la Cité de Drummondville et de Drummondville-Sud lundi soir et le tout s'est soldé par une accusation de conduite dangereuse.

La poursuite a débuté après que les agents Patrick Lam-

bert et Denis Lemaire eurent reçu un appel leur demandant de vérifier un véhicule dans lequel un individu de 23 ans de Drummondville aurait pu être armé.

Les policiers ont en effet trouvé le véhicule concerné dans le terrain de stationnement de l'église St-Frédéric

et ont voulu procéder à la vérification mais le conducteur s'y est opposé et a démarré en trombe.

Poursuite

C'est alors que la chasse a débuté dans les rues de la ville et s'est poursuivie durant de longues minutes. Les automobiles, celle du fuyard et l'auto-patrouille de la police de Drummondville, ont donc joué à cache-cache.

Au cours de la poursuite qui s'est effectuée souvent à de grandes vitesses, l'auto poursuivie aurait brûlé trois feux de circulation. Les policiers, qui ont tout tenté pour ne pas mettre en danger la sécurité publique, ont finalement rejoint le fuyard dans le 5e rang de St-Nicéphore.

Une plainte de conduite dangereuse sera portée contre le conducteur du véhicule qui devra comparaître sous peu en Cour des sessions de la paix.

Chicane de famille

Par ailleurs, il appert qu'une chicane de famille soit à l'origine de cette suite d'incident. En effet, vers huit heures, une plainte aurait été portée au service de la police locale contre un individu qui aurait voulu faire un mauvais parti à son oncle et qu'il aurait même été possible qu'il soit armé.

C'est donc sur la foi de cette plainte que les policiers ont tenté de faire une vérification et que la poursuite s'est engagée. Il est apparu plus tard que l'individu concerné n'était pas armé.



VISITEUR DE MARQUE — Le public drummondvillois a eu la chance de s'offrir la voix harmonieuse et attachante de Ginette Reno hier soir, alors que cette dernière a présenté un spectacle au Centre culturel. Auparavant elle avait participé avec un groupe d'invités à une visite industrielle à l'usine locale de Pepsi Cola. Sur cette photo Mme Françoise Lapierre, présidente de la compagnie donnant des explications à Ginette Reno en présence de Pierre Parent, le producteur du spectacle et du mari de la cantatrice. (Photo La Tribune, Drummondville)

L'atelier protégé se remet en marche

GRANBY, (MT) — L'Atelier Protégé de Granby, qui procure du travail aux jeunes handicapés mentaux de Granby et de la région, vient de rouvrir ses portes pour la seconde année consécutive, et c'est Mme Orpha Choinière qui a cette année la responsabilité de l'Atelier lui-même.

On prévoit que 25 jeunes pourront y trouver du travail tout au cours de l'année. A ce sujet, Mme Guy Genest, responsable de l'organisation, qu'elle avait d'ailleurs elle-même mise sur pied l'an dernier, souligne que plusieurs autres handicapés ont donné leur nom, mais que le manque d'espace ne permet pas de dépasser le nombre de 25.

Travail plus varié

En plus de ceux qui y tra-

vailaient l'an dernier, l'Atelier Protégé reçoit cette année un certain nombre d'autres jeunes qui viennent de terminer leur cours à l'école Jean XXIII. Au début, on s'occupera surtout de continuer le travail qui avait été commencé l'an dernier pour le compte de certaines compagnies.

Au cours des prochaines semaines, on compte cependant obtenir la collaboration encore plus grande de la part des industriels locaux, de sorte que le travail pourrait devenir de plus en plus varié. On sait que l'Atelier Protégé de Granby recherche des contrats de l'industrie, dans des domaines qui demandent souvent beaucoup de maintenance, mais qui n'exigent pas de connais-

sances techniques spécialisées: mise en boîte, emballage, étiquetage, etc.

Mme Genest, n'ayant plus la charge de s'occuper des jeunes au travail cette année, se consacra plus exclusivement à la recherche de nouveaux contrats pour ses travailleurs. Les perspectives actuelles sont assez bonnes. Déjà, deux industries auraient pratiquement accepté de fournir du travail à l'Atelier protégé, et il semble que dans l'ensemble, on comprend de plus en plus, que tout en aidant des jeunes qui à cause de leur handicap ne pourraient s'intégrer sur le marché régulier du travail, on a avantage à faire exécuter à cet endroit des tâches souvent monotones pour les employés.

Un inventaire complet en loisirs

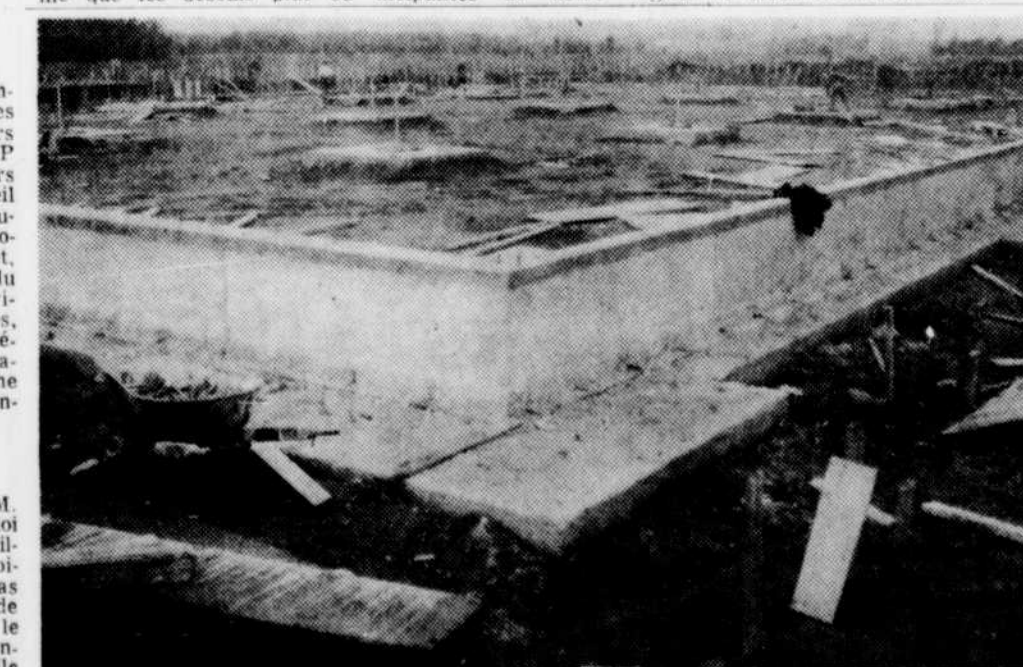
GRANBY, (MT) — Un inventaire complet des différents équipements de loisirs sera effectué prochainement dans toutes les municipalités de notre région par le Conseil régional des loisirs Richelieu-Yamaska. Le but d'une telle opération est de connaître exactement les ressources de la région dans le domaine de l'équipement de loisirs, de même que les besoins plus ou

moins pressants qui se font sentir dans certains secteurs.

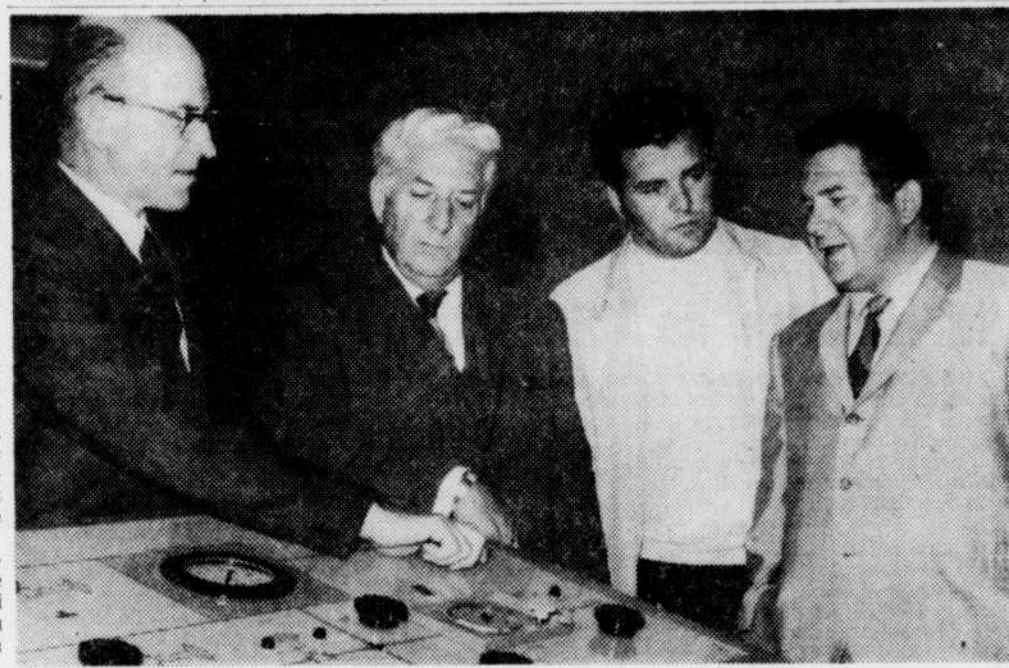
Collaboration gouvernementale — C'est à la demande du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports qu'une telle démarche sera entreprise par le Conseil régional des loisirs. Le Conseil constate en effet que dans le domaine sportif, certaines municipalités de notre région

n'ont pu participer aux Jeux du Québec, faute d'équipement qui aurait permis à leurs athlètes de se préparer convenablement.

A la suite de l'inventaire qui sera fait, on espère en arriver, en collaboration avec les autorités gouvernementales, à un plan de développement pour de futurs équipements de loisirs et de sports, là où le besoin s'en fera sentir.



NOUVELLE USINE A GRANBY — Les travaux de construction de la nouvelle usine de la compagnie Caroussel Fashion Ltd sont débutés. D'une superficie de 22.350 pieds carrés, la nouvelle construction, située sur la rue St-Valier, dans le parc industriel de Granby, nécessitera un investissement de quelque \$200.000. La production à cette usine spécialisée dans les perruques et la fourrure artificielle devrait débuter en décembre prochain, avec un personnel de quelque 175 employés, nombre qui sera progressivement porté à 250. (Photo La Tribune, Granby)



VISITE DE L'APTEQ. — L'Association professionnelle des techniciens des eaux du Québec a tenu une assemblée régulière à Drummondville lundi soir, soit dans une salle de conférence de l'usine de filtration municipale. Dans l'ordre, MM. Georges Cloutier, surintendant de l'usine de filtration, Raymond Luneau, conseiller municipal en charge du filtre, Gerald Lapierre, vice-président de la Jeune Chambre et un des directeurs de l'APTEQ et le président de cet organisme Roger Beaudet. (Photo La Tribune, Drummondville)

Cours de perfectionnement en traitement des eaux offerts à compter de la mi-octobre

DRUMMONDVILLE, (RG) — L'Association professionnelle des techniciens des eaux du Québec (APTEQ) offrira, à compter de la mi-octobre, des cours de perfectionnement pour les opérateurs et surintendants en traitement des eaux.

C'est du moins ce qu'il a été possible de savoir du président de l'Association, M. Roger Beaudet, à l'occasion d'une assemblée régulière de l'Association qui était tenue lundi soir au filtre municipal. Ces cours de perfectionnement seront donnés à la commission scolaire régionale de Chambly.

L'association

On sait peut-être que l'association groupe des personnes intéressées particulièrement à leur travail ou les intérêts sont rattachés de près ou de loin soit au traitement, à l'épuration ou à la pollution de l'eau.

L'exécutif de l'Association professionnelle des techniciens des eaux du Québec est composé de MM. Roger Beaudet, président, Maurice Pilon, vice-président, Simon Siméon, vice-président, Rosaire Lévesque, secrétaire, Léopold Sylvestre, trésorier et de huit directeurs dont M. Gerald Lapierre de Drummondville.

Assemblée régulière

Par ailleurs, au cours de l'assemblée régulière tenue lundi soir dans la salle de conférence de l'usine de filtration municipale et à laquelle assistaient MM. Raymond Luneau, conseiller municipal en charge de l'usine, et Georges Cloutier, surintendant de l'usine, les membres présents ont discuté de la prochaine assemblée annuelle de l'Association.

Cette assemblée aura lieu le 7 novembre prochain à St-Rém, comté de Nanterreville soit à l'hôtel Windsor. C'est au cours de cette assemblée des plus importantes que se tiendront les élections annuelles de l'Association dans le but de faire le choix d'un nouveau exécutif.

De plus, les membres présents ont procédé à la vérification du prochain édition du journal de l'Association, soit "L'equalogiste". Ce journal est publié à tous les deux mois et contient différents renseignements intéressants les membres de l'APTEQ et le public en général.

Nouveau président

LAC-MEGANTIC, (GD) — M. Georges Ferland a été élu à la présidence de l'Association de Chasse et Pêche de Lac-Mégantic lors d'une assemblée spéciale des membres de cet organisme tenue le 16 septembre aux salles du motel Panorama.

Un vol de banque un peu inusité à Frelighsburg

GRANBY, (MT) — Un vol de banque, quelque peu inusité à ce lieu à Frelighsburg, alors que deux caçagards armés se sont attaqués à la succursale de l'endroit de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Le montant du vol n'a pas encore été divulgué, mais il semble qu'il ne s'agisse pas d'une forte somme. Les bandits n'ayant pas réussi à pénétrer dans la chambre forte.

Aucun client ne se trouvait dans l'établissement au moment du vol, de sorte que les malfaiteurs n'ont eu qu'à maîtriser le personnel. Voyageant à bord d'un véhicule de modèle 1967, les trois hommes, qui venaient de Cowansville, sont ensuite repartis du côté de la frontière américaine.

Des amateurs?

Selon les constatations qui ont été faites, il semble que ce vol soit l'oeuvre d'amateurs. Des leur arrivée dans la municipalité ils ont été remarqués par plusieurs citoyens. A tel point que l'un d'eux a téléphoné à la banque pour les prévenir qu'ils recevraient probablement la visite de voleurs. C'est d'ailleurs à cette occasion que le comptable en a profité pour fermer à clef la chambre forte. La vieille voiture arrivait cependant déjà devant l'établissement à ce moment.

Les recherches

Les agents du poste de Cowansville de la Sûreté du Québec, une fois prévenus, se sont en effet rapidement à-mêmes, et les recherches ont débuté. La voiture qui avait servi à la fuite fut retrouvée à environ deux milles du village. Un dérapage avait forcé les fuyards à l'abandonner dans un fossé, ce qui laisse supposer qu'ils ont poursuivi leur route à pied.

Après vérification, on s'est rendu compte que le véhicule appartenait à M. Yvon Tremblay, de St-Hubert. Celui-ci l'avait cependant prêté à un résident de Cowansville, M. Léonard Lévesque, qui l'avait lui-même rapporté volé plus tôt cette semaine.

Les voleurs sont toujours au large, mais à l'aide des nombreux indices qu'on possède on a bon espoir de leur mettre la main au collet prochainement.

Arrêtés à Farnham en possession de faux billets

GRANBY, (MT) — Trois individus ont été appréhendés par la Sûreté municipale de Farnham, alors qu'ils étaient en possession de faux billets de \$10. L'enquêteur Adrien Lalonde a été aidé par les trois individus dans un hôtel local, après que l'un d'eux eut payé une consommation. C'est à ce moment en effet que le commis eut des doutes sur la validité du billet qu'on venait de lui présenter. Il eut alors la présence d'esprit de communiquer discrètement avec la Sûreté municipale, afin qu'une vérification soit effectuée le plus vite possible, les trois clients étant encore à l'hôtel.

L'enquêteur s'est effectivement présenté sur les lieux et les doutes du barman étaient fondés. Le trio suspect a été appréhendé sur-le-champ, puis on a communiqué avec la Gendarmerie Royale du Canada, de qui relève ce genre de cause.

Perquisition profitable

En arrivant à leur tour sur

les lieux pour s'occuper des suspects, les membres de la GRC ont en profité pour faire une perquisition dans le véhicule du trio. C'est ainsi qu'on a réussi à découvrir 16 autres billets de \$10 qui étaient contrefaits. On a également découvert qu'avant leurs arrivées à l'hôtel, les trois hommes avaient "passé" au moins un faux billet dans un autre commerce.

Les individus, qui seraient originaires de Ville LaSalle, n'ont opposé aucune résistance lors de leur arrestation. Ils furent rapidement conduits au bureau de Bedford de la Gendarmerie Royale du Canada, où ils furent soumis à un interrogatoire serré en rapport avec cette affaire. Par la suite, ils furent écroués à la prison communale de Cowansville, en attendant leur comparution en Cour correctionnelle, sous des accusations probables de possession et de mise en circulation de billets contrefaits.

SIGNATURE DU CONTRAT POUR L'USINE DE FILTRATION D'EAU DE WINDSOR

WINDSOR, (MC) — La signature du contrat pour la construction de l'usine de filtration avait lieu hier soir à l'hôtel de ville de Windsor.

La cérémonie s'est déroulée en présence des échevins de M. Jean-Guy Rochefort, ingénieur spécialiste et de M. Aimé Beaudet, contracteur.

Protection

Le maire de la municipalité, M. Lewis Craig déclarait à l'issue de la signature que le conseil de ville devra prendre les mesures nécessaires pour assurer le maximum de protection en ce qui concerne les dépôts nuisibles dans la rivière Watapeka ce qui rendrait le coût de filtration encore moins onéreux.

Déjà le conseil de ville demande au ministère de la Santé par l'intermédiaire du comité sanitaire du comté de faire le nécessaire pour éviter un abus de pollution dans la rivière où Windsor puisera son eau de base.

«La population de Windsor a été adéquatement renseignée par un pamphlet publicitaire et une documentation comparative de ce qu'il en coûte pour transformer l'eau dans d'autres municipalités.»

«Les procédures légales auront toutes été remplies d'ici une période de six mois la population pourra jouir d'une nécessité primaire. La population pourra en même temps, d'enchaîner M. Craig, évaluer jusqu'à quel point la pollution des eaux coûte cher autant à Windsor qu'aux autres municipalités à travers la province, lorsqu'on est appelé à s'en servir comme eau potable.»

«La population de Windsor a de plus manifesté sa confiance aux autorités municipales en évitant de demander la votation populaire. Pour ma part, de poursuivre le maire de Windsor, je ferais ce qu'il m'est possible pour faire de ce projet une réussite et ce à la satisfaction de tous les intéressés.»

Toujours selon le premier magistrat de la municipalité de Windsor, à la conclusion des travaux, le conseil pourra intensifier son travail de développement industriel car nous aurons en main un facteur primordial pour la venue de nouvelles industries.

«Nous escomptons de plus, obtenir du gouvernement provincial un montant substantiel de subside comparativement à certaines municipalités de moins de dix mille habitants. Ce subside peut varier entre un et trente pour cent. Les formules pour demander ces subside sont remplies et expédiées à Québec.»

Dans sa présentation de 1965, de conclure, M. Craig, ce projet constituait le dernier item du programme que j'avais à remplir et j'ai plaisir à constater qu'il sera complété.



Le maire de Windsor, M. Lewis Craig (au centre) signe le contrat en présence de M. Jean-Guy Rochefort ingénieur spécialiste et de M. Aimé Beaudet contracteur.

NOMINATION DES OFFICIERS D'ÉLECTION AU SYNDICAT DES PÂTES ET PAPIERS

BROMPTONVILLE, (GB) — Une réunion du Syndicat des Travaillateurs des Pâtes et Papiers de l'usine Kruger, qui s'est tenue au début de cette semaine, en vue de l'élection des candidats qui brigueront les suffrages lors des prochaines élections de l'exécutif de cette organisation qui auront lieu lundi le 19 octobre à la salle paroissiale de l'église St-Praxède à compter de 7h30 p.m.

Une cinquantaine de syndiqués ont pris part à cette assemblée et ils ont opté pour M. Gérard Nicol à la présidence des élections ainsi que M. Jean-Louis Nicol au poste de secrétaire pour la circonstance. Relativement aux postes vacants, on remarque entre autres celui du vice-président, du second vice-président, du trésorier et d'un premier directeur.

Les personnes qui occuperont ces postes après les élections siégeront pour une période de deux ans à compter de ce jour de votation.

Tous ceux qui sont intéressés à présenter leur candidature pour l'un de ces postes vacants devront communiquer avec le président ou le secrétaire des élections.

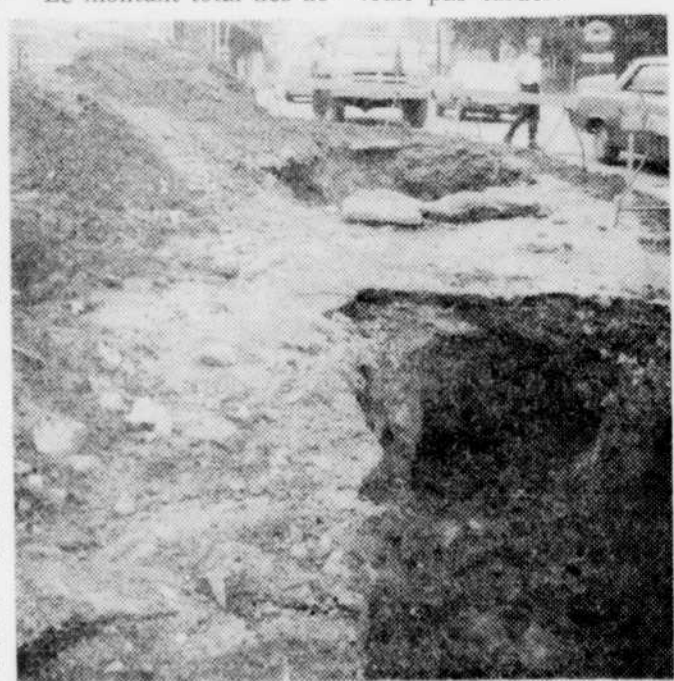
Par ailleurs, les membres du Syndicat tiennent à remercier les personnes qui ont assisté à cette réunion mensuelle qui s'est déroulée à la salle paroissiale de la paroisse St-Praxède de Bromptonville.

La pluie cause des dégâts considérables à Windsor

WINDSOR, (MC) — Les pluies de la nuit de lundi à mardi ont causé des dégâts considérables à Windsor. L'eau a en effet envahi plusieurs caves du bas de la côte sur la rue St-Georges.

La voirie de Windsor a entrepris des travaux afin de déterminer les causes exactes de l'incident. L'eau a même atteint une hauteur de deux pieds et demi dans certains établissements.

Le montant total des dégâts n'a pu être encore déterminé mais cela ne devrait pas tarder.



LA VOIRIE de Windsor a entrepris des travaux sur la rue St-Georges afin d'éviter que l'incident ne se reproduise. Il va sans dire que ces travaux ralentissent considérablement la circulation à l'intersection des rues principale et St-Georges.

Un accident à l'entrée du pont de Bromptonville

BROMPTONVILLE, (GB) — Un accident survenu à l'entrée du pont enjambant la rivière St-François sur la route 5-22 à Bromptonville, impliquant qu'une seule automobile a occasionné des dommages s'élevant à \$12,000 approximativement.

Cet incident s'est produit lorsque l'automobile de M. Demers demeurant à Lennoxville a buté contre le garde-fou du pont temporaire et ce dernier cédant sous le choc, a entraîné le véhicule de M. Demers dans une chute qui a coûté de lourdes pertes à son automobile.

Les constatations d'usage effectuées par le constable M. Bernier, de la Sûreté municipale, La brume semblerait être la cause principale de l'incident.

Par ailleurs, un accrochage est arrivé sur la rue St-Joseph au cours de la présente semaine. Par contre aucun des occupants n'a été blessé dans cette collision impliquant deux automobiles.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

Concessionnaires demandés

Pour l'exploitation de la cafétéria du Campus Lac Mégantic.

Nombre de repas par jour — environ 200

Nombre de jours — environ 150

PRIX DU REPAS — 75c

Vente à la carte permise.

Exigences : avoir déjà exploité une cafétéria ou tout autre établissement équivalent.

Prix annuel du loyer — \$1.00

S'adresser à Lac-Mégantic, à Frère NOEL ALLAIRE, directeur du campus,

TEL : 583-2351

ou à Sherbrooke, CHARLES MARTEL, c.a., directeur des services financiers — 740, Galt Ouest.

TEL : 567-8461

Concours de tir de chevaux à St-Mathias de Bonneterre

ST-MATHIAS DE BONNETERRE — Un concours de tir de chevaux s'est déroulé dernièrement au profit de la paroisse de St-Mathias de Bonneterre. Au cours de cette journée, plusieurs activités ont été offertes aux quelque 200 participants venus assister à cette fête. La journée était organisée aux profits de la paroisse.

Activités

L'événement principal de la journée fut évidemment le tir de chevaux et M. Roger Bolduc de Sawyerville s'est mérité le premier prix dans la catégorie poids lourd tandis que M. Jacques Labrèche l'a im-

Un comité conjoint pour étudier la situation scolaire de Scotstown?

SCOTSTOWN, (Spécial) — Tout indique qu'un comité conjoint de parents de Scotstown et Bury sera formé afin d'étudier la situation et trouver une solution d'ici vendredi.

On sait que les parents de Scotstown ont boycotté les cours de cinquième et quatrième années pour la dixième journée consécutive, hier. Le boycottage se poursuivra malgré le travail du comité qui sera probablement accepté par Scotstown afin de manifester que le litige ne veut pas mettre en cause un esprit

de clocher ou d'animosité entre les différentes localités, mais mettre en relief une injustice qui existe depuis deux ans.

Le comité aura pour but de réfléchir sur une formule de solution afin d'essayer de cerner le problème.

Les parents de Bury ont déjà accepté la mise sur pied de ce comité. On fait cependant ressortir des objections pour se rendre à Scotstown qui partent de la situation et qui sont, à l'avis du représentant du ministère de l'Éducation, M.

Michel Marengo, compréhensibles.

Par contre, il a été clairement établi que la solution devait venir de la coopération entre les parents afin de maintenir de bonnes relations dans l'avenir puisque Bury formera sûrement et que Scotstown ne peut fonctionner seul.

D'autre part, on a fait ressortir que des éléments nouveaux seront connus au cours des négociations, éléments qui modifieront les positions. Il s'agit de modification possible du territoire.

La Société d'histoire en pèlerinage

STANSTEAD, (MD) — Les membres et amis de la Société d'histoire du comté de Stanstead participeront samedi à un pèlerinage d'automne.

Ce pèlerinage est organisé par un membre de la Société, le maire de Stanstead, M. E. J. Struthers. Le départ se fera à compter de neuf heures trente précises du parc Hackett de Stanstead. Les membres visiteront le comté de Missisquoi, un comté voisin.

Ces derniers se rendront au musée du comté de Missisquoi situé à Stanbridge-Est, de même que les champs de bataille d'Eccles Hill, qui est situé tout près. Ceux qui voudront se rendre directement au musée de Stanbridge pourront le faire, le rendez-vous étant prévu pour onze heures trente.

Des guides dirigeront les membres de la Société lors de la visite du musée de Stanbridge-Est. Des cartes miniatures seront fournies aux participants, avant le départ au parc Hackett de Stanstead. Le pèlerinage qui est une coutume annuelle de la Société d'histoire de Stanstead aura lieu beau temps mauvais temps. Pour ceux qui aimeraient dîner à Stanbridge, il y a des facilités de pique-nique.

Le retour se fera en fin d'après-midi. Pour d'autres renseignements, il faut communiquer avec le maire de Stanstead, M. E. J. Struthers.

Cette coutume de faire des pèlerinages est une autre façon de faire connaître le passé aux amateurs d'histoire. Il faut souligner que la Société d'histoire du comté de Stanstead est l'une des mieux organisées au Canada et aussi l'une des plus grosses.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DU CENTRE DE LOISIRS

ROCK ISLAND, (MD) — L'inscription pour participer aux activités du Centre de loisirs de l'Église Unie située rue Phelps à Rock Island se fera jeudi soir entre 6h et 8h. Le Centre de loisirs qui opère depuis trois ans sous la direction du pasteur Geoffrey Joyce de l'Église est ouvert à tous les enfants de la région des Villes frontalières.

Ce Centre a attiré au cours des dernières années une moyenne d'environ 500 enfants par année qui se sont amusés avec les différentes facilités offertes par le Centre. Le Centre est international puisqu'il attire des jeunes des États-Unis soit du nord du Vermont en plus de jeunes qui viennent d'ailleurs loin que Ayer's Cliff.

Plusieurs activités se déroulent au Centre, notamment des danses, des tournois de ping pong, de billard, et d'échecs en plus de grouper une salle de lecture et de repos avec télévision. L'ouverture du Centre se fera le 2 octobre prochain un vendredi, à compter de sept heures trente. Les jeunes qui peuvent s'inscrire doivent avoir atteint 13 ans mais non 20 ans.



D'IMPORTANTES TRAVAUX s'effectuent présentement sur le chemin du Bassin, à East Angus. Il s'agit de l'élargissement du chemin sur une longueur de 300,000 pieds. Ces importants travaux sont de l'ordre de \$40,000 et sous la direction de M. Ernest Croteau, de Cookshire. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Conflit entre trois employés et les autorités municipales

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Les autorités municipales de la ville de Lac-Mégantic ont refusé de faire droit à un grief formulé par trois employés du service des travaux publics qui réclament que leur soit versée l'augmentation horaire de \$0.20 décriée par leur contrat de travail.

Ces trois employés, MM. Honoré Pouliot, Hormidas Foley et Louis Boulanger, soutiennent que la ville refuse de se conformer à l'entente intervenue entre les deux parties le 31 juillet dernier en présence d'un représentant du ministère provincial du Travail, entente qui accordait une augmentation salariale de \$0.20 l'heure à tous les employés alors à l'emploi de la ville.

Avant le renouvellement du contrat de travail, MM. Pouliot et Foley, respectivement briqueur et camionneur, gagnaient \$0.10 l'heure de plus que leurs collègues du service des travaux publics. Quant à M. Boulanger, il recevait \$0.15 l'heure de plus que les autres travailleurs manuels, jouissant d'un statut de camionneur et d'assistant du contremaître municipal.

L'augmentation horaire de \$0.20 signifie donc pour M. Pouliot et Foley une augmentation réelle de \$0.10 l'heure tandis qu'elle est de seulement \$0.05 pour M. Boulanger. Selon le syndicat, l'augmentation paritaire ne vaudrait

que pour les employés entrés au service de la ville après la date du renouvellement de la convention collective tandis que les autorités municipales considèrent qu'elle vaut pour tout le monde, sans distinction de classification.

Il se pourrait bien que le syndicat demande à un comité d'arbitrage de trancher la question.

L'AGRICULTURE EST A UN TOURNANT DE SON HISTOIRE (M. A. Guérard)

THEFTFORD MINES, (MD) — «Que les agriculteurs ne se surprennent pas des malaises qu'ils affrontent pour coordonner leurs efforts en vue d'améliorer leur sort. L'histoire démontre que le même phénomène s'est produit chaque fois qu'une classe laborieuse a voulu sortir de l'étroitesse ou de l'esclavage dans lequel elle était plongée depuis des années pour ne pas dire des siècles.»

Tels sont les mots d'encouragement lancés par le président de l'Union catholique des cultivateurs de la zone de Québec-Ouest, M. Armand Guérard, de Pléssiville, lors du congrès de cet organisme tenu à Inverness, comté de Mégantic.

M. Guérard a ensuite affirmé que l'agriculture est à un tournant de son histoire et que le cultivateur sera obligé de s'adapter aux conditions et aux exigences toujours croissantes des marchés.

«Plus que jamais a-t-il dit, l'agriculteur sentira le besoin d'une union forte et éclairée en dépit d'une diminution sensible du nombre de membres de l'UCC dans nos régions. La conviction et la solidarité de ceux qui y demeurent sont de plus en plus évidentes et nécessaires.»



50e ANNIVERSAIRE — M. et Mme Fredrick Clark, d'East Angus célèbrent leur 50e anniversaire de vie conjugale dernièrement en présence de nombreux parents et amis. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Nouvelles express

ROCK ISLAND, (MD) — L'orage qui est survenu hier soir, un peu avant l'heure du souper dans la région des Villes frontalières, a inondé différentes artères sans toutefois arrêter la circulation. La rue Dufferin à Stanstead, à la hauteur de la rue Maple, a été inondée durant quelques minutes parce que les drains pour les eaux de surfaces étaient bouchés par des feuilles mortes.

L'inscription pour participer au rallye Molson, qui se déroulera dimanche prochain, est ouverte à tous ceux qui possèdent un permis de conduire.

L'abbé Alfred Leblanc et Pierre Lavallée de Stanstead sont en charge de cet événement sportif.

Le club Rotary des Villes frontalières organise sous peu une réception ayant un caractère civique, puisque les maires des municipalités environnantes seront invités.

C'est aujourd'hui qu'une classe d'étudiants et d'étudiantes de l'école Sunnyside de Rock Island visiteront le bureau de poste de Rock Island.

Une lique de ballon-balai sera en marche d'ici quelques semaines. Il y aura huit équipes au total dont six de la région de Magog et deux de la région des Villes frontalières.

Le barrage «volontaire», situé au coin des rues Phelps, Baxter et Center a été réouvert afin de permettre une circulation plus libre. On se souvient que ce barrage avait été fermé complètement par les autorités de la ville, afin d'empêcher les touristes entrant au Canada, de ne pas se rapporter aux douanes.

Même si le barrage est ouvert, les rues Baxter et Church demeureront à sens unique, soit Baxter vers le sud et Church vers le nord.

Le barrage est ouvert aux automobilistes qui vont de la rue Center à la rue Phelps ou Church.

Le maire de Stanstead, M. E. J. Struthers, a assisté dimanche soir au 10e anniversaire de vie politique du député du comté M. Georges Vaillancourt. M. J.D. Ferguson président de la Société d'histoire du comté a également participé à cette fête.

Magog en bref

MAGOG, (CT) — Un camion remorqueur relié à deux puissants réservoirs d'huile a bloqué la circulation rue Principale à Magog, durant plus de deux heures hier matin.

Près du pont situé à proximité de la Dominion Textile, l'imposant à franchir le sommet de la côte, en eût recours aux plus puissantes remorques de Magog mais, peine perdue, on a dû faire appel aux services d'une remorque de Sherbrooke, pour enfin libérer la circulation qui se faisait dense aux heures de pointe des employés de la plus grosse industrie de Magog, en matinée.

Une série d'une dizaine de rencontres de préparation au mariage débute à la salle paroissiale St-Jean-Bosco de Magog, le 4 octobre prochain. L'initiative «Projet-Mariage» a pour but de rapprocher de la réalité, les aspirants à ce sacrement, établir le dialogue entre les spécialistes et les sujets intéressés et leur fournir tous les renseignements inhérents au mariage. L'inscription se fera après les messes des samedi et dimanche, 26 et 27 septembre courant, alors que tous les responsables de cette initiative seront présents pour diffuser les informations à qui de droit. Il est entendu qu'on pourra toujours s'inscrire en d'autres occasions mais l'instigateur du mouvement M. Roger Cloutier, vicaire de cette paroisse, nous fait part qu'il s'attend à ce que les intéressés s'inscrivent à ces dates afin d'éviter les ennuis occasionnés par les inscriptions de dernière heure. Pourront y participer, tous les intéressés de Magog et de la région dont Fitchbay, Omerville, Kateville, Eastman, etc. Pour renseignements, s'adresser au président de l'association.

byère de St-Jean-Bosco en composant 843-5844.

C'est hier qu'a débuté, au Mont Orford, le tournoi de golf des policiers, organisé par l'Association des policiers et pompiers de Magog, et réunissant des membres de tous les corps policiers de la région des Cantons de l'Est et même de l'étranger. Cette initiative, qui en est à sa quatrième année consécutive, se poursuivra également toute la journée d'aujourd'hui et sera couronnée par une soirée intime.

Le but visé par l'association est d'établir de meilleures connaissances et relations à l'intérieur des divers corps policiers de la région.

Le Corps des Ambulanciers St-Jean, section de Sherbrooke, se rendra, dimanche le 4 octobre prochain, à 2h30 p.m. procéder à l'inspection annuelle du corps de la brigade de Magog. C'est alors que se déroulera devant le grand public une compétition du corps des brigades de Sherbrooke, Magog, Windsor et Coaticook.

Un organisme local songe présentement à organiser un débat ovaire entre les candidats à la magistrature de la cité de Magog. La suggestion soumise par un membre de cet organisme passera à la censure lors d'une prochaine réunion. Opèrera-t-on pour un exposé grammatical de chacun des candidats au cours d'une assemblée publique ou procédera-t-on sous forme d'assemblée contradictoire? Nous en connaissons les modalités dans les jours qui suivront, si les membres de cet organisme font gré à la suggestion d'un des leurs.

Chronique municipale

LAC-MÉGANTIC, (GD) — L'Hydro-Québec a informé le conseil de ville qu'un juminaire de 4,000 lumen placé sur la propriété de Torpedo Lumber Co. avait été enlevé ainsi que requis par les autorités municipales.

Les échevins ont refusé d'endosser une résolution de la municipalité de Nantes demandant au ministère fédéral des Transports et des Communications l'extension des pressions auprès des autorités de la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien pour que cette entreprise de transports ne réduise pas la qualité du service voyageurs sur ses trains 41 et 42.

Une inspection effectuée par le capitaine Pierre Boué sur le site d'une résidence dont le conseil de ville avait menacé d'ordonner la démolition en raison de la malpropreté des lieux, a révélé que tout avait été nettoyé et que les crevasse dans la maçonnerie des murs extérieurs avaient été réparées.

L'échevin Gérard Boulet a été chargé de rencontrer M. Gérard Quirion, propriétaire d'un garage qui empiète de trois pieds sur le terrain de M. Réal Doyon et dont M. Doyon désire le déménagement. Une révision des bornes du terrain a démontré que les plaines de M. Doyon étaient fondées.

Afin de permettre au constable Serge Latulippe d'exercer ses fonctions comme policier supplémentaire sans être considéré comme un employé permanent, l'Association des policiers de la ville de Lac-Mégantic a accepté d'oublier l'article 3, paragraphe D, de la convention de travail qui lie la ville et les policiers jusqu'au 31 décembre courant. Cependant, avant d'entériner cette décision, le conseil de ville prendra les informations nécessaires pour savoir si les policiers ont les pouvoirs d'amener leur convention de travail.

Le maire Luc-Lin Bourque a été autorisé à signer pour et nom de la ville un acte de vente d'une lièze de terrain désignée sous le numéro cadastral 2330-70-1 en fa-

veur de M. Albert Latulippe au prix de \$0.12 le pied carré.

Le ministère des Transports du Canada a fait savoir à la ville qu'elle peut disposer d'un phare de transmission situé sur le terrain de l'aéroport local, cet ouvrage n'ayant aucune valeur négociable.

Le conseil de ville a donné son appui à une requête du Centre de loisirs Magog-Bonnamy de la justice du Québec, requête qui prie le ministère d'accorder aux organismes de bien-être et de loisirs le privilège de poursuivre leurs activités en leur permettant de faire souscrire par toute la population la vente de billets de tirage ou par l'organisation de bingos dument autorisés par les autorités compétentes.

A la demande d'un contributeur de la rue Dollard, M. J.-Alfred Filiion, l'échevin Roger Michaud procédera à la vérification de l'éclairage de la rue qui longe cette rue afin de déterminer s'il y a lieu d'installer un luminaire tel que demandé par M. Filiion.

Les autorités municipales se sont engagées à prendre en sérieuse considération une requête présentée par 16 propriétaires et locataires de la rue Laurier. Ces personnes protestent contre le fait que soit toléré le stationnement des camions de transport sur les terrains bordant cette rue. Les signataires de la requête réclament que cette tolérance constitue un danger pour la sécurité de leurs enfants, et que les véhicules font un bruit infernal la nuit. L'échevin Roger Michaud a suggéré que la ville loue aux propriétaires des camions concernés un terrain de stationnement dans le parc industriel.

Les ingénieurs qui ont dressé les plans du système d'égout en voie d'installation sur la rue Villeneuve ont expliqué que la conduite d'égout de 36 pouces de diamètre avait été posée suivant une ligne courbe parce qu'il y avait avantage à ramener l'égout à l'intérieur de l'emprise pour ainsi l'enfouir plus rapidement sous le remblai de la route.